

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 12 février 2024 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 7 février 2024

Membres élus : 19
Membres en fonction..... : 19
Membres présents : 16
Absent(s) avec procuration(s) : 3
Absent(s) : 0

Quorum : 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur,
DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH
Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, MARTZLOFF Céline,
PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT
MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HARNIST Pierre (pouvoir à LORENTZ
Michel), LIEBGOTT Laurence (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL
Elodie), MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à KOCHER Marilyn),

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2024/02/12 – 01 - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DESIGNE Roger BOEHM, secrétaire de séance.

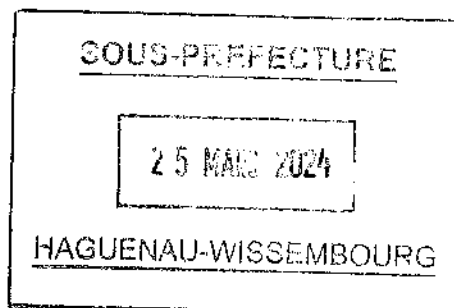
Date de publication : 21/03/2024
Date de transmission à
la Sous-Préfecture..... :



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM



COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 12 février 2024 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 7 février 2024

Membres élus : 19
Membres en fonction..... : 19
Membres présents : 16
Absent(s) avec procuration(s) : 3
Absent(s) : 0

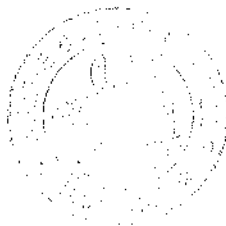
Quorum : 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,
En présence de : BOEHM Roger, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur,
DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH
Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, MARTZLOFF Céline,
PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT
MOERCKEL Elodie
Absent(s) excusé(s) : HARNIST Pierre (pouvoir à LORENTZ
Michel), LIEBGOTT Laurence (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL
Elodie), MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à KOCHER Marilyn),
Absent(s) non excusé(s) : /
Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

**OBJET : DELIBERATION 2024/02/12 – 02 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
13 JANVIER 2024**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 13 janvier 2024.

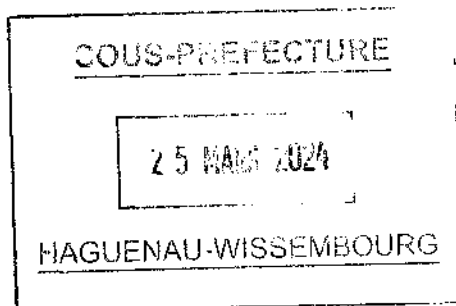
Date de publication : 21/03/2024
Date de transmission à
la Sous-Préfecture..... :



Pour extrait conforme,
Le Maire
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

Boehm



COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SOUS-PREFECTURE

25 MARS 2024

HAGUENAU-WISSEMBOURG

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 12 février 2024 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 7 février 2024

Membres élus : 19
Membres en fonction..... : 19
Membres présents..... : 16
Absent(s) avec procuration(s) : 3
Absent(s) : 0

Quorum : 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur,
DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH
Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, MARTZLOFF Céline,
PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT
MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HARNIST Pierre (pouvoir à LORENTZ
Michel), LIEBGOTT Laurence (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL
Elodie), MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à KOCHER Marilyn),

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

**OBJET : DELIBERATION 2024/02/12 – 03 – NOUVEAU PERISCOLAIRE - INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LES POSSIBILITES DE FINANCEMENT ET LES MODALITES D'EMPRUNT PROPOSEES**

Le Maire présente le plan de financement à janvier 2024 du projet de construction du nouveau périscolaire.

Ce plan de financement a été présenté en Comité de suivi périscolaire le 6 février 2024.

Le Maire souligne que les dernières informations reçues sur le montant de subvention FEDER qui pourrait être
attribué indiquent une somme de 300 000,00 € plutôt que de 600 000,00 €.

Il espère pouvoir faire évoluer le montant de l'aide de manière positive.

DEPENSES EN € HT		RECETTES EN € HT	
Coût travaux (bâtiment, espaces extérieurs, mobilier, autres travaux)	3 636 000	Département du Bas-Rhin / CEA (20%/ assiette 2 081 000 €)	subvention notifiée 416 000
Tolérances contractuelles, aléas et provisions pour actualisation/révision des prix / coût travaux	265 000	Etat - DETR	subvention notifiée 500 000
Honoraires maîtrise d'œuvre et autres honoraires (CT, SPS, SSL, certification Maison passive...)	426 000	CAF (3000 € / place + dotation plan mercredi selon habilitation ALSH 70 places)	subvention notifiée 531 000
Autres dépenses (assurances, géomètres, études diverses, publicité légale, panneaux...)	88 000	Fonds de concours CCPR	subvention notifiée 455 000
Voie d'accès et parkings par la RD 136 (arrière du cimetière)	78 600	Région - amélioration cadre de vie + Fibois	subvention notifiée 200 000
Branchements (AEP, ASS, électricité)	32 000	FEDER - fonds européens - soumis à labellisation Maison passive	montant estimé 300 000
		Région - Climaxion - bâtiment passif (estimatif OTE)	montant estimé 100 000
Sous-total	4 525 600	Total subventions	2 502 000
Mandataire (SERS)	50 900	Part communale (autofinancement ou emprunt) subventions déduites en HT	2 074 500
Coût opération HT	4 576 500	Total recettes HT	4 576 500
		Remboursement FCTVA estimé (16 %)	878 688
TVA 20%	915 300	Part TVA restant à charge de la Commune (4%)	36 612
Coût opération TTC	5 491 800	Total recettes TTC	5 491 800
		Total à charge commune (coût TTC travaux, subventions et FCTVA déduits)	2 111 112

	Population INSEE (chiffre à la date la plus proche) (population légale Insee 2020 entrant en vigueur au 01/01/2023)	Part population communale/ population totale	Contribution unique estimée pour chaque commune
Fort Louis	290	7.51%	158 545 €
Leutenheim	840	21.75%	459 167 €
Neuhaeusel	398	10.31%	217 656 €
Roeschwoog	2334	60.43%	1 275 745 €
TOTAL	3862	100%	2 111 112 €

Il souligne le montant du reste à charge pour les quatre communes, qui s'élèverait ainsi à près de 2,111 millions d'€ et ainsi pour Roeschwoog d'un peu plus de 1,275 millions d'€.

Depuis 2021, les quatre communes ont émis des avances sur leur contribution volontaire de près de 489 000,00 €.

Plus de 530 000,00 € de dépenses ont déjà été effectuées pour cette opération.

Il est indiqué que la Commune a réceptionné le versement de deux avances sur subvention : l'une de l'Etat DETR : 150 000,00 € et l'autre de la CEA : 208 100,00 €.

Retour sur les entretiens avec les établissements de crédit

Le Maire revient sur la question du financement de cette opération.

Il rappelle les dispositions de la convention du 22 décembre 2020 entre les quatre communes définissant les principes de la gestion de la compétence périscolaire et de son financement.

La Commune de Roeschwoog a vocation à gérer et à financer la construction du nouveau périscolaire avec la participation sous forme de contribution volontaire unique des communes signataires.

Chaque commune depuis 2021 a versé annuellement un acompte comme présenté au point précédent de l'ordre du jour.

Lors de la séance du 12 décembre, le Comité de suivi périscolaire s'était exprimé pour consulter et échanger lors d'un rendez-vous en présence des représentants des quatre communes avec les organismes financiers (banques, Banque des territoires...) pour connaître leurs propositions et conditions de financement.

3 établissements ont été sollicités :

- **Crédit Mutuel**, (M. GOEHRY et Mme HARTER) rencontré le 25/01/2024 avec M. COUSANDIER, Mme CAMOLLI, M. KRILOFF, M. BOEHM, Mme HOLTZMANN et M. LORENTZ
- **Banque des territoires** (Mme GUILLEMAIN) en visioconférence le 01/02/2024 avec M. KRILOFF, M. BOEHM, Mme HOLTZMANN et M. LORENTZ
- **Crédit Agricole** (Mme BOURAADA) en visioconférence le 05/02/2024 avec M. KRILOFF, M. BOEHM, Mme HOLTZMANN et M. LORENTZ.

Conclusions générales de ces entretiens :

- Pas de possibilité de contracter un prêt-relais durant la durée du chantier, puis seulement dans 2 ans le prêt amortissable définitif, une fois connu le vrai montant du reste à charge des communes.
- Le financement du reste à charge pour les communes devra intervenir pendant la réalisation du projet.
- Le montant du prêt relais ne concerne que le montant des subventions notifiées et de la TVA remboursable. Le prêt amortissable de longue durée concernera le reste à charge des communes.
- Possibilité de faire des prêts amortissables par et pour chaque commune pour le même objet avec le même établissement de crédit.

Les propositions des organismes financiers :

Crédit Mutuel

Crédit relais de 2 ans pour 2,5 Millions d'€ : taux fixe de 3,92%

Prêt sur 25 ans pour 2,5 millions d'€ : taux fixe de 4,05 %

Crédit Agricole

Crédit relais de 2 à 3 ans pour 2,5 Millions d'€ : taux fixe de 5,40%
Prêt sur 20 ans pour 2,5 millions d'€ : taux fixe de 5,20 %

Banque des territoires

Pas de crédit relais : à voir avec un autre établissement de crédit

Prêt sur 30 à 40 ans pour 2,5 Millions d'€ : taux variable basé sur le livret A + 0,40% - actuellement 3,40%

Le Comité de suivi Périscolaire a :

- marqué son intérêt pour le prêt à taux variable basé sur le livret A +0,40%
- souhaité savoir si le Crédit Mutuel et le Crédit Agricole seraient en mesure de proposer des offres pour un prêt relais et pour un prêt amortissable dissociées
- proposé d'élargir la consultation à d'autres organismes.
- donné un avis favorable à ce que chaque commune contracte un prêt amortissable (ou autofinancement) pour solder sa participation financière à la construction du nouveau périscolaire
- émis un avis favorable à la signature d'un avenant pour la poursuite de la participation financière des quatre communes par voie d'acompte annuel pour financer notamment le remboursement des intérêts d'un prêt relais ou d'une ligne de trésorerie, ainsi que pour fixer la manière de financer le reste à charge des communes : chaque commune gère à son niveau le financement de sa part restant à charge (autofinancement ou emprunt).

Entendu l'exposé du Maire

Vu l'avis du Comité de suivi Périscolaire

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

PREND ACTE de ces informations

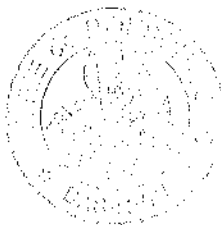
APPROUVE le principe de la signature d'un avenant à la convention du 22 décembre 2020

MARQUE son intérêt pour un prêt amortissable à taux variable basé sur le livret A + 0,40% - actuellement 3,40%

APPROUVE le principe que chaque commune finance à son niveau (par un emprunt ou en autofinancement) le solde restant à sa charge.

Date de publication: 21/03/2024

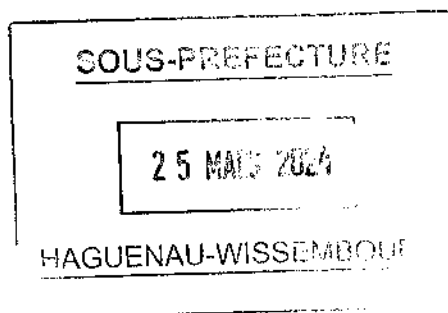
Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM



Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

COMMUNE DE ROESCHWOOG

SOUS-PREFECTURE

25 MARS 2024

--oOo--

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

HAGUENAU-WISSEMBOURG

**Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 12 février 2024 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 7 février 2024**

Membres élus : 19
Membres en fonction..... : 19
Membres présents : 16
Absent(s) avec procuration(s) : 3
Absent(s) : 0

Quorum : 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRQUI Arthur,
DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH
Muriel, HUSEJINI Afrim, KOCHER Marilyn, MARTZLOFF Céline,
PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT
MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HARNIST Pierre (pouvoir à LORENTZ
Michel), LIEBGOTT Laurence (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL
Elodie), MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à KOCHER Marilyn),

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

**OBJET : DELIBERATION 2024/02/12 – 04 – APPROBATION DES TARIFS DU PERISCOLAIRE POUR L'ANNEE
SCOLAIRE 2024/2025**

Le Maire indique au Conseil municipal qu'il a à charge le vote des tarifs du service périscolaire existant, après avis du Comité de suivi Périscolaire.
Ce dernier s'est réuni le 6 février dernier.

Il rappelle que le SIVU puis le Comité de suivi a acté le principe depuis l'année scolaire 2019/2020, d'une hausse progressive des tarifs du service périscolaire.

En effet, la participation de la collectivité au service périscolaire représentant un poids de plus en plus important au budget et les aides financières, notamment de la Caisse d'allocation familiale du Bas-Rhin baissant, les membres du Comité de suivi périscolaire (et le Comité directeur du SIVU avant 2020) avaient estimé que les familles devaient augmenter leur contribution.

Ces hausses tarifaires avaient également été décidées dans un contexte de places d'accueil restreintes au périscolaire et du financement du projet de construction d'un nouveau bâtiment périscolaire.

De ce fait, une hausse des tarifs de 4% a été appliquée en 2019/2020 et de manière globale en 2020/2021, 2021/2022, 2022/2023.

Une hausse globale de 10% a été décidée pour 2023/2024.

Depuis l'année scolaire 2020/2021, les familles dont les enfants sont inscrits au périscolaire lors des congés scolaires (ALSH) et qui ne sont pas domiciliées dans les communes de Fort-Louis, Leutenheim, Neuhaeusel ou Roeschwoog, participent de manière plus conséquente aux frais périscolaires. Une hausse de 10 % sur les tarifs ALSH avait donc été appliquée. Ce principe était déjà effectif pour les tarifs en période scolaire. Il est rappelé que les communes de résidence de ces enfants ne payent pas de frais d'écologie.

Le Comité de suivi Périscolaire s'est positionné :

- pour une augmentation de 6% des tarifs scolaires
- pour le maintien du prix du repas à 6,15 €
- pour le maintien des tarifs des mercredis et vacances au niveau de 2023/2024
- pour le report de la révision des tranches tarifaires en attendant la mise en œuvre du nouveau logiciel du délégataire.

Le Maire propose au Conseil municipal d'approuver les tarifs 2024/2025 au vu de ces propositions.

Entendu l'exposé du Maire
Considérant la proposition et l'avis du Comité de suivi périscolaire du 6 février 2024
Vu les propositions de révision tarifaire présentées en concertation avec l'AGF du Bas-Rhin, délégataire de la gestion du service Périscolaire et ALSH

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 18 voix POUR, Mme Marilyn KOCHER ne participant pas au vote,
APPROUVE les tarifs du service Périscolaire applicables pour l'année scolaire 2024/2025, comme suit :



Association des Parents de l'AGF du Bas-Rhin

Association des Parents de l'AGF du Bas-Rhin

Modalités de l'AGF : pour les enfants résidents de la commune de l'AGF du Bas-Rhin, l'adhésion est obligatoire.

Nombre de places limité : conformément à la réglementation en vigueur les inscriptions seront prises en fonction du personnel d'encadrement présent

Mercredi et Vacances 2024 - 2025



prestation ALSH (pas de loirs sans hébergement)

		Mercredi				
		Permanence de 7h15 à 9h	Journée entière 9h - 17h avec repas	Demi-journée avec repas 9h-14h ou 12h-17h	Demi-journée sans repas 9h-12h ou 14h-17h	Permanence de 17h à 18h30
Tarif A jusqu'à 20 000 €	1er enfant	4,55 €	23,47 €	17,79 €	11,70 €	3,90 €
	2e enfant	4,09 €	21,70 €	16,62 €	10,53 €	3,51 €
	3e enfant	3,64 €	19,93 €	15,45 €	9,36 €	3,12 €
Tarif B de 20 001 € à 29 999 €	1er enfant	4,82 €	24,52 €	18,49 €	12,39 €	4,13 €
	2e enfant	4,34 €	22,65 €	17,25 €	11,15 €	3,72 €
	3e enfant	3,86 €	20,77 €	16,01 €	9,91 €	3,30 €
Tarif C de 30 000 € à 42 999 €	1er enfant	5,16 €	25,83 €	19,36 €	13,26 €	4,42 €
	2e enfant	4,64 €	23,83 €	18,03 €	11,93 €	3,98 €
	3e enfant	4,13 €	21,82 €	16,70 €	10,61 €	3,54 €
Tarif D de 42 000 € à 57 999 €	1er enfant	5,56 €	27,41 €	20,40 €	14,30 €	4,77 €
	2e enfant	5,01 €	25,24 €	18,97 €	12,87 €	4,29 €
	3e enfant	4,45 €	23,08 €	17,54 €	11,44 €	3,81 €
Tarif E de 58 000 € à 74 999 €	1er enfant	6,04 €	29,24 €	21,61 €	15,52 €	5,17 €
	2e enfant	5,43 €	26,80 €	20,06 €	13,97 €	4,66 €
	3e enfant	4,83 €	24,55 €	18,51 €	12,42 €	4,14 €
Tarif F 75 000 € et au-delà	1er enfant	6,58 €	31,34 €	23,00 €	16,91 €	5,64 €
	2e enfant	5,92 €	28,79 €	21,31 €	15,22 €	5,07 €
	3e enfant	5,26 €	26,23 €	19,62 €	13,53 €	4,51 €

Vacances	
Semaine avec repas	Journée avec repas
9h - 17h	9h - 17h
61,30 €	23,24 €
73,20 €	20,91 €
65,10 €	18,59 €
87,60 €	24,32 €
78,80 €	21,89 €
70,00 €	19,46 €
95,30 €	25,76 €
85,80 €	23,18 €
76,20 €	20,61 €
104,70 €	27,36 €
94,20 €	24,83 €
83,80 €	22,05 €
115,90 €	29,71 €
104,30 €	26,74 €
92,70 €	23,77 €
132,10 €	32,23 €
113,90 €	29,01 €
105,70 €	25,78 €

Les sorties proposées (exemple: piscine, cinéma) sont gratuites si l'enfant fréquente régulièrement le centre aéré, sinon le prix de l'activité est payé en sus du prix de journée.
En cas d'absence de l'enfant veuillez vous référer au règlement intérieur.

Vacances

Durant les vacances, l'ALSH est ouvert de 8h à 18h ; une permanence est assurée le matin (8h - 9h) et le soir (17h - 18h).
La permanence est de 2,42 € / heure.
Un minimum de 2 jours de présence par semaine est demandé.
Durant les vacances d'été, une semaine en juillet et une semaine en août feront l'objet d'une inscription pour la semaine complète (pas d'inscription pour seulement deux journées).

PRESTATION "DECOUVERTE" (réservée aux enfants n'ayant jamais fréquenté la structure et pour une courte durée)	
1/2 journée avec repas	23,64 €
1/2 journée sans repas	16,19 €

Durant les vacances d'été, seuls les enfants ayant 4 ans révolus au 1er janvier de l'année pourront être pris en charge.

L'Accueil de Loisirs sans Hébergement est géré par l'AGF.
L'adhésion à l'association est de 24 €, valable pour tous les enfants d'une même famille.



ASSOCIATION POUR LE GARDIEN DE L'ENFANT (A.G.E.)

1 rue de la République - 67000 Haguenau

Majoration de 10% pour les enfants dépendants de la commune de Haguenau (personnes handicapées, etc.)

Nombre de places limitées : conformément à la réglementation en vigueur, les inscriptions seront prises en fonction du personnel d'encadrement présent.

Jours scolaires - année scolaire 2024 / 2025

		matin	midi	soir	
		7h15 à 8h	11h30 à 13h30	16h à 17h30	18h à 18h30
Tarif A jusqu'à 20 000 €	1 jour	7.50 €	20.00 €	15.00 €	25.00 €
	2 jours	14.89 €	39.70 €	29.77 €	49.62 €
	3 jours	22.24 €	59.29 €	44.47 €	74.12 €
	4 jours	29.55 €	78.79 €	59.09 €	98.49 €
Tarif B de 20 001 € à 29 999 €	1 jour	8.08 €	21.54 €	16.16 €	26.93 €
	2 jours	16.03 €	42.76 €	32.07 €	53.45 €
	3 jours	23.95 €	63.87 €	47.90 €	79.83 €
	4 jours	31.83 €	84.87 €	63.65 €	105.09 €
Tarif C de 30 000 € à 42 999 €	1 jour	8.67 €	23.12 €	17.34 €	28.90 €
	2 jours	17.21 €	45.90 €	34.42 €	57.37 €
	3 jours	25.71 €	68.56 €	51.42 €	85.70 €
	4 jours	34.16 €	91.10 €	68.33 €	113.88 €
Tarif D de 43 000 € à 57 999 €	1 jour	9.29 €	24.78 €	18.59 €	30.96 €
	2 jours	18.45 €	49.19 €	36.90 €	61.49 €
	3 jours	27.56 €	73.48 €	55.11 €	91.85 €
	4 jours	36.62 €	97.64 €	73.23 €	122.06 €
Tarif E de 58 000 € à 74 999 €	1 jour	9.92 €	26.45 €	19.83 €	33.06 €
	2 jours	19.69 €	52.50 €	39.37 €	65.62 €
	3 jours	29.40 €	78.41 €	58.81 €	98.02 €
	4 jours	39.07 €	104.20 €	78.15 €	130.25 €
Tarif F 75 000 € et au-delà	1 jour	10.56 €	28.15 €	21.11 €	35.19 €
	2 jours	20.95 €	55.88 €	41.91 €	69.85 €
	3 jours	31.30 €	83.46 €	62.60 €	104.33 €
	4 jours	41.59 €	110.91 €	83.18 €	138.64 €

A ces frais se rajoute le prix du repas (*) : 6,15 € par jour.

Tout repas non décommandé à l'avance reste dû.

Les tarifs sont mensuels. En cas d'absence de l'enfant veuillez vous référer au règlement intérieur.

PRESTATION "DEPANNAGE" (hors forfait)

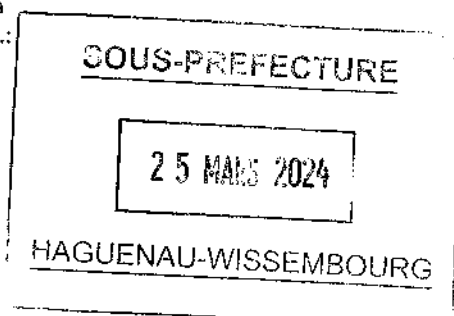
accueil le matin :	3.15 €	accueil à midi, repas compris :	16.45 €	accueil le soir de 16h à 17h30 :	6.18 €
				accueil le soir de 17h30 à 18h30 :	4.12 €

Le Péricolaire est géré par FAGF. L'adhésion à l'association est de 24 € valable pour tous les enfants d'une même famille.

(*) le tarifs des repas est susceptible d'évoluer en cours de période selon les fluctuations tarifaires du prestataire.

Date de publication: 21/03/2024

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

Boehm

COMMUNE DE ROESCHWOOG

--oOo--

SOUS-PREFECTURE

25 MARS 2024

HAGUENAU-WISSEMBOURG

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 12 février 2024 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 7 février 2024**Membres élus: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 16
Absent(s) avec procuration(s) : 3
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,**En présence de :** BOEHM Roger, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRICUI Arthur,
DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH
Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, MARTZLOFF Céline,
PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT
MOERCKEL Elodie**Absent(s) excusé(s) :** HARNIST Pierre (pouvoir à LORENTZ
Michel), LIEBGOTT Laurence (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL
Elodie), MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à KOCHER Marilyn),**Absent(s) non excusé(s) :** /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

**OBJET : DELIBERATION 2024/02/12 – 06 – PRESENTATION DES PROJETS DE CAHIER DES CHARGES ET DE
REGLÈMENT DE LA CONSULTATION POUR L'APPEL A CANDIDATURES POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION
DU PERISCOLAIRE ET ALSH ANDRE WECKMANN ET DU NOUVEAU PERISCOLAIRE EN COURS DE CONSTRUCTION**

Le Maire présente les projets de cahier des charges et de règlement de la consultation.

Il soulève les questions :

- Des tarifs du périscolaire 2024/2025
- De la participation financière des communes au service
- Des loyers et charges (37 290,00 € révisables pour le périscolaire A. Weckmann, 2000,00 € forfaitaires pour la mise à disposition de locaux de l'école maternelle La Roselière et 100 000,00 € révisables pour la mise à disposition du nouveau périscolaire)
- De la mise en place de pénalités en cas de non-respect des écogestes dans le nouveau bâtiment passif
- Des critères d'appréciation des offres.

Il rappelle les résultats comptables du délégataire actuel et souligne l'évolution en augmentation des participations des communes au coût du service périscolaire.

Il expose le budget prévisionnel présenté par l'AGF du Bas-Rhin pour l'année 2024, à savoir 128 544,00 € pour 8 mois (jusqu'au 31/08/2024).

Entendu l'exposé du Maire,

Vu l'avis du Comté de suivi périscolaire

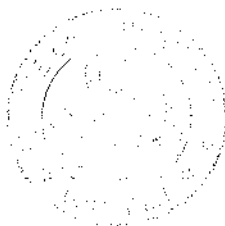
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Mme Marilyn KOCHER ne participant pas au vote, **APPROUVE** les principales caractéristiques des prestations à assurer par le prestataire telles que définies dans le projet de cahier des charges et le projet de règlement de la consultation**APPROUVE** les propositions de loyers pour la mise à disposition des différents bâtiments, tels qu'énoncés dans le projet de cahier des charges (37 290,00 € révisables pour le périscolaire A. Weckmann, 2000,00 € forfaitaires pour la mise à disposition de locaux de l'école maternelle La Roselière et 100 000,00 € révisables pour la mise à disposition du nouveau périscolaire)

APPROUVE la mise en place de pénalités en cas de non-respect des écogestes dans le nouveau bâtiment passif
APPROUVE les critères d'appréciation des offres énoncés dans le règlement de la consultation.

Date de publication: 21/03/2024

Date de transmission à

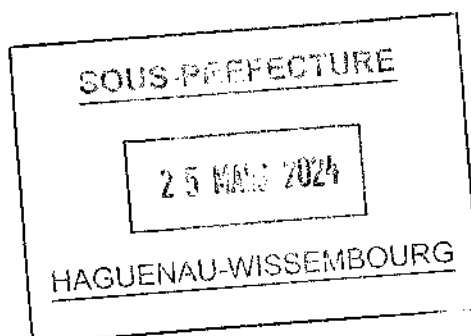
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

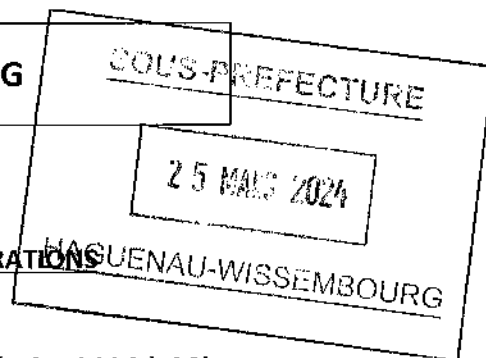


COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



**Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 12 février 2024 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 7 février 2024**

Membres élus: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 16
Absent(s) avec procuration(s) : 3
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRQUI Arthur,
DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH
Muriel, HUSEJN Afrim, KOCHER Marilyn, MARTZLOFF Céline,
PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT
MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HARNIST Pierre (pouvoir à LORENTZ
Michel), LIEBGOTT Laurence (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL
Elodie), MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à KOCHER Marilyn),

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2024/02/12 – 07 – AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION A LA SANTE ET A LA PREVOYANCE DES AGENTS COMMUNAUX

La Commune a adhéré à la convention de participation mutualisée en santé complémentaire établie avec le Centre de gestion au 1^{er} janvier 2019, ainsi qu'à la convention de participation mutualisée pour le risque prévoyance à compter du 1^{er} janvier 2020.

Le contrat en santé complémentaire va subir une augmentation de 11,9 % sur l'ensemble des garanties à compter du 1^{er} janvier 2024.

Il en est de même pour la convention Prévoyance impactée par une augmentation tarifaire de 16,5 % pour l'ensemble de ses garanties.

La participation financière de la Commune pour la complémentaire santé et pour le risque prévoyance aux fonctionnaires, agents de droits publics et de droit privé en activité s'établit actuellement comme suit :

Montant et modalités de participation en matière de santé complémentaire pour l'ensemble des agents actifs de la collectivité depuis le 1^{er} août 2023 :

- a. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité est accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée pour son caractère solidaire et responsable par le Centre de gestion du Bas-Rhin ;
- b. Pour ce risque, le niveau de participation est fixé comme suit :
132 € par an par agent soit 11 € par mois
+72 € par an si le conjoint est aussi couvert soit + 6 € par mois
+24 € par an par enfant à charge soit + 2 € par mois
264 € par an pour les familles (couple + 2 enfants minimum) soit 22 € par mois.

Montants et modalités de participation pour le risque prévoyance aux fonctionnaires, agents de droit public et de droit privé en activité depuis le 1^{er} août 2023 :

- a. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité est accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée pour son caractère solidaire et responsable par le centre de gestion du Bas-Rhin ;
- b. Pour ce risque, le niveau de participation est fixé comme suit :
Le montant unitaire de participation par agent est de 18 € mensuel.
Si le montant de la cotisation est inférieur à la participation de 18 €, la participation qui sera versée à l'agent sera égale au montant de sa cotisation.

Le Maire propose l'augmentation de la participation financière de la Commune aux fonctionnaires, agents de droits publics et de droit privé en activité comme suit :

Pour la complémentaire santé

- a. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité est accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée pour son caractère solidaire et responsable par le Centre de gestion du Bas-Rhin ;
- b. Pour ce risque, le niveau de participation sera fixé comme suit :
156 € par an par agent soit 13 € par mois
+84 € par an si le conjoint est aussi couvert soit + 7 € par mois
+36 € par an par enfant à charge soit + 3 € par mois
300 € par an pour les familles (couple + 2 enfants minimum) soit 25 € par mois.

Pour le risque prévoyance

- a. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité est accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée pour son caractère solidaire et responsable par le Centre de gestion du Bas-Rhin ;
- b. Pour ce risque, le niveau de participation est fixé comme suit :
Le montant unitaire de participation par agent est de 21 € mensuel.
Si le montant de la cotisation est inférieur à la participation de 21 €, la participation qui sera versée à l'agent sera égale au montant de sa cotisation.

Entendu l'exposé du Maire

Vu les avis du Comité social territorial des 11 décembre 2023 et 24 janvier 2024

Vu la délibération du Conseil municipal du 12 décembre 2023 approuvant le principe d'une augmentation de la participation de la commune à la santé et à la prévoyance de ses agents

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'augmentations de la participation financière de la Commune aux fonctionnaires, agents de droits publics et de droit privé en activité à compter du 1^{er} mars 2024 pour la complémentaire santé et le risque prévoyance comme suit :

Pour la complémentaire santé

- c. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité est accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée pour son caractère solidaire et responsable par le Centre de gestion du Bas-Rhin ;
- d. Pour ce risque, le niveau de participation sera fixé comme suit :
156 € par an par agent soit 13 € par mois
+84 € par an si le conjoint est aussi couvert soit + 7 € par mois
+36 € par an par enfant à charge soit + 3 € par mois
300 € par an pour les familles (couple + 2 enfants minimum) soit 25 € par mois.

Pour le risque prévoyance

- c. Pour ce risque, la participation financière de la collectivité est accordée exclusivement à la convention de participation mutualisée référencée pour son caractère solidaire et responsable par le Centre de gestion du Bas-Rhin ;
- d. Pour ce risque, le niveau de participation est fixé comme suit :
Le montant unitaire de participation par agent est de 21 € mensuel.
Si le montant de la cotisation est inférieur à la participation de 21 €, la participation qui sera versée à l'agent sera égale au montant de sa cotisation.

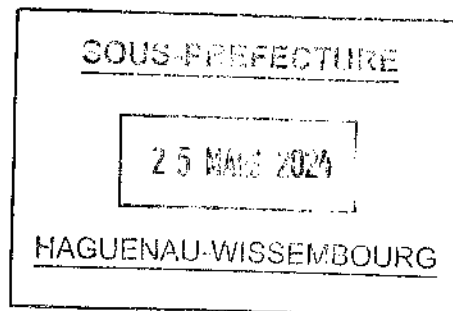
Date de publication: 21/03/2024
Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM



COMMUNE DE ROESCHWOOG

SOUS-PREFECTURE

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

25 MARS 2024

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

HAGUENAU-WISSEMBOURG

**Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 12 février 2024 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 7 février 2024**

Membres élus: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 16
Absent(s) avec procuration(s) : 3
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRQUI Arthur,
DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH
Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, MARTZLOFF Céline,
PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT
MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HARNIST Pierre (pouvoir à LORENTZ
Michel), LIEBGOTT Laurence (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL
Elodie), MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à KOCHER Marilyn),

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

**OBJET: DELIBERATION 2024/02/12 – 08 – DECISION DE NE PAS PARTICIPER FINANCIEREMENT AU
GROUPEMENT D'ACTION SOCIAL DU BAS-RHIN POUR LES AGENTS RETRAITES DE LA COMMUNE**

La Commune adhère au Groupement d'action social du Bas-Rhin et par son biais au Comité national d'action social pour ces agents en fonction qui décident de cotiser.

Le coût annuel de cotisation par agent pour la Commune (exercice 2023) s'élève à 225,00 €.

Coût d'adhésion pour l'agent est de 17,00 €.

Pour le moment, seuls les agents en fonction ont accès à ce service.

Le Maire soumet au Conseil municipal l'élargissement de la cotisation aux agents retraités.

Le coût par agent retraité pour la Commune s'élèverait à 145,00 € par an (montant exercice 2023)

Le coût d'adhésion pour l'agent retraité est de 17,00 €.

Entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir débattu et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de ne pas étendre sa cotisation au Groupement d'action social du Bas-Rhin pour les agents retraités de la Commune.

Date de publication: 21/03/2024

Date de transmission à

la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

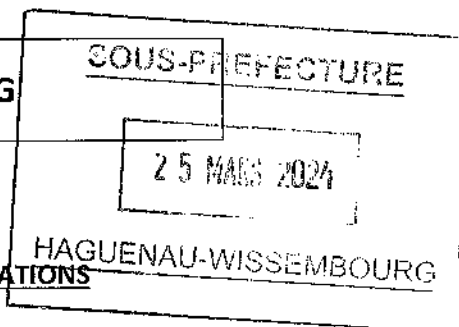
Boehm

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

COMMUNE DE ROESCHWOOG

--oOo--

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



**Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 12 février 2024 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 7 février 2024**

Membres élus: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents.....: 16
Absent(s) avec procuration(s) : 3
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur,
DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH
Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, MARTZLOFF Céline,
PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT
MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HARNIST Pierre (pouvoir à LORENTZ
Michel), LIEBGOTT Laurence (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL
Elodie), MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à KOCHER Marilyn),

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

**OBJET : DELIBERATION 2024/02/12 – 09 – CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE CONTRACTUEL
POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

Afin de pouvoir répondre au besoin du service, le Maire propose la création d'un emploi d'adjoint technique contractuel pour accroissement temporaire d'activité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE la création d'un emploi d'adjoint technique à temps complet, en qualité de contractuel.

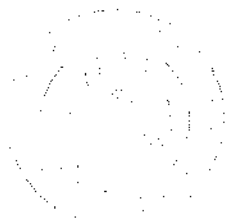
Les attributions consisteront à assister l'équipe des agents techniques communaux dans leurs tâches quotidiennes : entretien des espaces verts et des espaces publics, plantations, entretien des bâtiments communaux et écoles, distribution de courriers dans le village, mise en place de décorations...

La durée hebdomadaire de service est fixée à 35/35^{ème}.

La rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 374, indice majoré : 370.

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3, 1° de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un accroissement temporaire d'activité : 12 mois pendant une même période de 18 mois.

Date de publication: 21/03/2024
Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

Boehm

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

COMMUNE DE ROESCHWOOG

SOUS-PREFECTURE

25 MARS 2024

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 12 février 2024 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 7 février 2024

Membres élus: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 16
Absent(s) avec procuration(s) : 3
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur,
DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH
Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, MARTZLOFF Céline,
PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT
MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HARNIST Pierre (pouvoir à LORENTZ
Michel), LIEBGOTT Laurence (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL
Elodie), MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à KOCHER Marilyn),

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTSMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2024/02/12 – 10 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023 DU
BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

M. Roger BOEHM, premier adjoint au Maire, présente au conseil municipal le Compte Administratif 2023 de la commune de ROESCHWOOG comprenant le budget principal ainsi que les budgets annexes « Médiathèque », « MOC » (Maison des œuvres et de la culture), « Forêt », « Lotissement Am Wasserturm-Immenlach », « Lotissement Zwederlich », « Lotissement Brinkmann » et « Périscolaire ».

Les comptes et l'annexe explicative ont été adressés par mél du 9 février 2024 aux conseillers.

M. BOEHM répond aux questions de l'assemblée.

En l'absence de M. Michel LORENTZ, Maire, qui a quitté la salle des séances, après présentation du compte administratif de l'exercice, M. Roger BOEHM, élu à l'unanimité président de séance pour le vote du Compte Administratif 2023, soumet le Compte Administratif 2023 à l'approbation du Conseil Municipal.

Vu l'exposé et la présentation annexée à la présente délibération présentant le compte administratif 2023 du budget principal et des budgets annexes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'annexe explicative joint à la présente délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants (en l'absence du Maire qui n'a pas pris part au vote),

APPROUVE le Compte Administratif de l'exercice 2023 comprenant le budget Principal, ainsi que les budgets annexes « Médiathèque », « MOC. » (Maison des œuvres et de la culture), « Forêt », « Lotissement Am Wasserturm-Immenlach », « Lotissement Zwederlich » et « Périscolaire » arrêtés comme suit :

Budget « PRINCIPAL »

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023	-1 400 969.13 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2023	1 919 022.89 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2023	518 053.76 €
Excédent de fonctionnement 2022 reporté	178 672.25 €
Excédent de fonctionnement de clôture 2023	696 726.01 €
Dépenses d'investissement de l'exercice 2023	-547 052.81 €
Recettes d'investissement de l'exercice 2023	767 308.67 €
Excédent d'investissement de l'exercice 2023	220 255.86 €
Déficit d'investissement 2022 reporté	-433 910.20 €
Déficit d'investissement de clôture 2023	-213 654.34 €
Dépenses d'investissement - restes à réaliser 2023	-183 500.00 €
Recettes d'investissement - restes à réaliser 2023	8 000.00 €
Déficit d'investissement 2023 restes à réalisés déduits	-389 154.34 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2023 (sans restes à réaliser)	483 071.67 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2023 restes à réaliser déduits	307 571.67 €

Budget « Médiathèque »

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023	88 865.36 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2023	88 865.36 €
RESULTAT GLOBAL de CLOTURE 2023	équilibre

Budget « M.O.C. »

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023	129 178.42 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2023	129 178.42 €
RESULTAT GLOBAL de CLOTURE 2023	équilibre

Budget Annexe « Forêt »

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023	-824.06 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2023	
Déficit de fonctionnement de l'exercice 2023	-824.06 €
Excédent de fonctionnement 2022 reporté	3 925.89 €
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023	3 101.83 €

Budget Annexe « Lotissement Wasserturm -Immenlach »

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023	-46 594.88 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2023	265 479.76 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2023	218 884.88 €
Excédent de fonctionnement 2022 reporté	158 658.61 €
Excédent de fonctionnement de clôture 2023	377 543.49 €
Dépenses d'investissement de l'exercice 2023	-265 479.76 €
Recettes d'investissement de l'exercice 2023	0.00 €
Déficit d'investissement de l'exercice 2023	-265 479.76 €
Déficit d'investissement 2022 reporté	0.00 €
Déficit d'investissement de clôture 2023	-265 479.76 €
Dépenses d'investissement - restes à réaliser 2023	0.00 €
Recettes d'investissement - restes à réaliser 2023	0.00 €
Déficit d'investissement 2023 restes à réalisés déduits	-265 479.76 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2023 (sans restes à réaliser)	112 063.73 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2023 restes à réaliser déduits	112 063.73 €

Budget Annexe « Lotissement Zwederlich »

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023	-450 153.00 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2023	450 153.00 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2023	0.00 €
Déficit de fonctionnement 2022 reporté	-608.44 €
Déficit de fonctionnement de clôture 2023	-608.44 €
Dépenses d'investissement de l'exercice 2023	-497 903.62 €
Recettes d'Investissement de l'exercice 2023	445 654.24 €
Déficit d'investissement de l'exercice 2023	-52 249.38 €
Déficit d'investissement 2022 reporté	-51 011.50 €
Déficit d'Investissement de clôture 2023	-103 260.88 €
Dépenses d'Investissement - restes à réaliser 2023	0.00 €
Recettes d'Investissement - restes à réaliser 2023	0.00 €
Déficit d'Investissement 2023 restes à réalisés déduits	-103 260.88 €
DEFICIT GLOBAL de CLOTURE 2023 (sans restes à réaliser)	-103 869.32 €
DEFICIT GLOBAL de CLOTURE 2023 restes à réaliser déduits	-103 869.32 €

Budget Annexe « Lotissement Brinkmann »

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023	-155 523.66 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2023	155 523.66 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023	0.00 €
Résultat de fonctionnement 2022 reporté	0.00 €
Résultat de fonctionnement de clôture 2023	0.00 €
Dépenses d'investissement de l'exercice 2023	-155 523.66 €
Recettes d'Investissement de l'exercice 2023	0.00 €
Résultat d'investissement de l'exercice 2023	-155 523.66 €
Résultat d'investissement 2022 reporté	0.00 €
Déficit d'Investissement de clôture 2023	-155 523.66 €
Dépenses d'Investissement - restes à réaliser 2023	0.00 €
Recettes d'Investissement - restes à réaliser 2023	0.00 €
Déficit d'Investissement 2023 restes à réalisés déduits	-155 523.66 €
DEFICIT GLOBAL de CLOTURE 2023 (sans restes à réaliser)	-155 523.66 €
DEFICIT GLOBAL de CLOTURE 2023 restes à réaliser déduits	-155 523.66 €

Budget Annexe « Périscolaire »

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023	-138 523.41 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2023	170 000.00 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2023	31 476.59 €
Excédent de fonctionnement 2022 reporté	29 237.48 €
Excédent de fonctionnement de clôture 2023	60 714.07 €
Dépenses d'investissement de l'exercice 2023	-309 085.66 €
Recettes d'Investissement de l'exercice 2023	553 905.80 €
Excédent d'investissement de l'exercice 2023	244 820.14 €
Excédent d'investissement 2022 reporté	114 127.34 €
Excédent d'Investissement de clôture 2023	358 947.48 €
Dépenses d'Investissement - restes à réaliser 2023	-350 000.00 €
Recettes d'Investissement - restes à réaliser 2023	0.00 €
Excédent d'Investissement 2023 restes à réalisés déduits	8 947.48 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2023 (sans restes à réaliser)	419 661.55 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2023 restes à réaliser déduits	69 661.55 €

ANNEXE - PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

Le compte administratif représente un véritable bilan financier, permettant d'établir une analyse financière tout en appréciant l'écart entre les propositions de dépenses et de recettes adoptées lors du vote du budget primitif et la réalité de leur exécution.

La présente présentation est brève et synthétique. Elle retrace les informations financières essentielles. Celle-ci est jointe au compte administratif et est établie conformément à l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités locales.

Le budget primitif « Principal », et ses budgets annexes « Médiathèque », « MOC », « Forêt », « Wasserturm-Immenlach », « Zwederlich », « Brinkmann » et « Périscolaire » de l'exercice 2023 ont été votés par délibération du Conseil municipal du 5 avril 2023.

Une décision modificative n°2022-01 a été prise pour le budget « Principal » et le budget annexe « Médiathèque » par délibération du 11 décembre 2023.

BUDGET « PRINCIPAL » :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023	-1 400 969.13 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2023	1 919 022.89 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2023	518 053.76 €
Excédent de fonctionnement 2022 reporté	178 672.25 €
Excédent de fonctionnement de clôture 2023	696 726.01 €
Dépenses d'investissement de l'exercice 2023	-547 052.81 €
Recettes d'Investissement de l'exercice 2023	767 308.67 €
Excédent d'investissement de l'exercice 2023	220 255.86 €
Déficit d'investissement 2022 reporté	-433 910.20 €
Déficit d'Investissement de clôture 2023	-213 654.34 €
Dépenses d'Investissement - restes à réaliser 2023	-183 500.00 €
Recettes d'Investissement - restes à réaliser 2023	8 000.00 €
Déficit d'Investissement 2023 restes à réalisés déduits	-389 154.34 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2023 (sans restes à réaliser)	483 071.67 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2023 restes à réaliser déduits	307 571.67 €

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	1 400 969,13	G	1 919 022,89
	Section d'investissement	B	547 052,81	H	767 308,67
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	178 672,25
	Report en section d'investissement (001)	D	433 910,20	J	0,00
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
		2 381 932,14		2 865 003,81	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	183 500,00	L	8 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
		183 500,00		8 000,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E		= G+I+K	
	Section d'investissement	= B+D+F		= H+J+L	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	
		2 565 432,14		2 873 003,81	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 183 500,00	L 8 000,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	8 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
134	Opération d'équipement n° 134	20 000,00	
179	Opération d'équipement n° 179	2 000,00	
195	Opération d'équipement n° 195	2 000,00	
210	Opération d'équipement n° 210	45 500,00	
212	Opération d'équipement n° 212	37 000,00	
218	Opération d'équipement n° 218	12 000,00	
225	Opération d'équipement n° 225	3 000,00	
238	Opération d'équipement n° 238	20 000,00	
242	Opération d'équipement n° 242	3 000,00	
256	Opération d'équipement n° 256	12 000,00	
257	Opération d'équipement n° 257	4 000,00	
263	Opération d'équipement n° 263	21 000,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

Section de fonctionnement :

Dépenses :

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 1 400 969,13 € et les recettes à 1 919 022,89 € dégageant un excédent de fonctionnement pour l'exercice 2023 de 518 053,76 €. En ajoutant l'excédent de fonctionnement reporté de l'exercice 2022, la section de fonctionnement est arrêtée avec un excédent de clôture de 696 726,01 €.

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 102 424,00 € par rapport à 2022. Cette hausse est notamment due à l'augmentation :

- des charges à caractère général (postes énergie-électricité, maintenance, assurances, participations diverses, frais d'honoraires, taxes foncières) + 25 800,00 € par rapport à 2022
Il est précisé que les charges à caractère général représentent près de 23,71 % des dépenses réelles de fonctionnement et les charges de personnel près de 40,07 %.
- La hausse des charges de personnel (+ 7,5 %) : avancements des agents, ATSEM qui est passée d'un contrat CUI vers un CDD de droit public, embauche d'un agent technique sur plusieurs mois, prime de pouvoir d'achat)
- La hausse des charges de gestion courante (+ 34 267,75 € par rapport à 2022)
Le déficit des budgets annexes (médiathèque et MOC) compensé par le budget principal s'élève à 175 907,27 € (en 2022 : 139 545,08 €) pour l'exercice, représentant 12,65 % des dépenses réelles de fonctionnement.
Le remboursement des intérêts de la dette contractée par la Commune se monte à environ 17 741,28 € (en 2022 : 19 809,61 €).
La subvention de fonctionnement pour la gestion du périscolaire était plus importante (environ + 10 000,00 €).

Recettes :

Les recettes de fonctionnement ont augmenté de près de 246 040,00 € entre 2022 et 2023.

Cela est notamment dû à :

- Une augmentation du produit des impôts directs locaux (+ 72 000,00 € par rapport à 2022 en raison de la revalorisation des bases par l'Etat et de l'augmentation des taux par la Commune).
Les impôts et taxes représentent environ 65,19 % des recettes réelles de fonctionnement. Les taxes d'habitation et foncières perçues s'élèvent à 726 588,00 € (en 2022 : 654 178,00 €)
- Une augmentation de la dotation de solidarité rurale versée par l'Etat (environ 5 000,00 € de plus qu'en 2022).
Les dotations forfaitaires et de solidarité rurale versées par l'Etat se montent globalement à 206 972,00 € (10,78 % / recettes de fonctionnement réelles) (en 2022 : 201 289,00 € soit 12,04 % / recettes de fonctionnement réelles)
- Le versement en 2023 d'une dotation de solidarité communautaire de 50 993,44 €
- L'augmentation des recettes de la taxe de consommation finale sur l'électricité (augmentation du coefficient appliqué suite à la réforme) de 23 000,00 € par rapport à 2022
- Des rattrapages de loyers (environ 34 000,00 €)

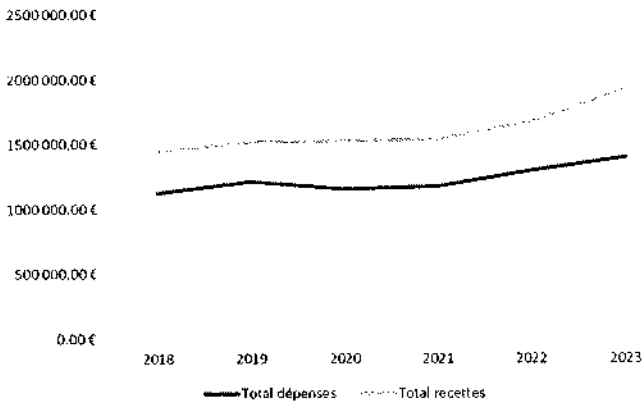
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	403 700,00	329 725,87	0,00	0,00	73 974,13
012	Charges de personnel, frais assimilés	561 600,00	557 282,72	0,00	0,00	4 317,28
014	Atténuations de produits	34 906,00	34 906,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	511 043,00	449 445,59	0,00	0,00	61 597,41
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 511 249,00	1 371 360,18	0,00	0,00	139 888,82
66	Charges financières	18 750,00	17 741,28	0,00	0,00	1 008,72
67	Charges exceptionnelles	3 500,00	1 462,11	0,00	0,00	2 037,89
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	90,00	0,00			90,00
022	Dépenses imprévues	23 805,44				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 557 394,44	1 390 563,57	0,00	0,00	166 830,87
023	Virement à la section d'investissement (2)	494 000,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	10 405,56	10 405,56			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		504 405,56	10 405,56			494 000,00
TOTAL		2 061 800,00	1 400 969,13	0,00	0,00	660 830,87
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

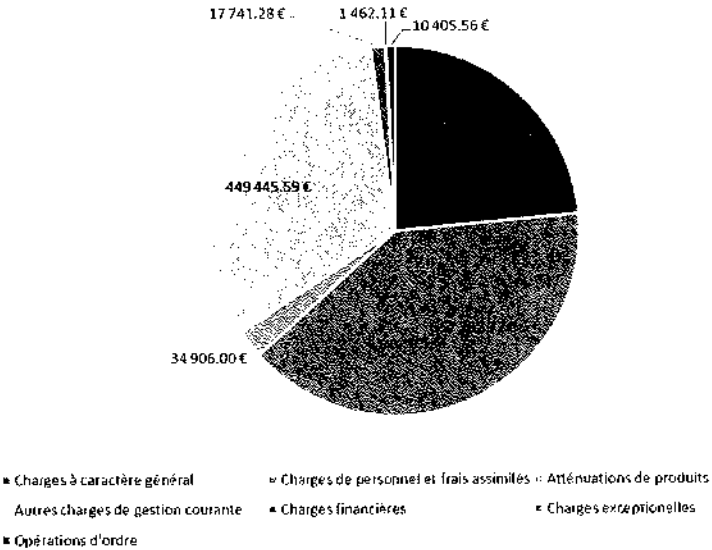
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	9 300,00	16 600,31	0,00	0,00	-7 300,31
70	Produits services, domaine et ventes div	180 245,00	183 054,40	0,00	0,00	-2 809,40
73	Impôts et taxes	1 220 666,00	1 251 168,44	0,00	0,00	-30 502,44
74	Dotations et participations	231 115,00	235 184,10	0,00	0,00	-4 069,10
75	Autres produits de gestion courante	161 400,00	178 294,04	0,00	0,00	-16 894,04
Total des recettes de gestion courante		1 802 726,00	1 864 301,29	0,00	0,00	-61 575,29
76	Produits financiers	1,75	1,92	0,00	0,00	-0,17
77	Produits exceptionnels	80 400,00	54 719,68	0,00	0,00	25 680,32
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 883 127,75	1 919 022,89	0,00	0,00	-35 895,14
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		1 883 127,75	1 919 022,89	0,00	0,00	-35 895,14
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 178 672,25				

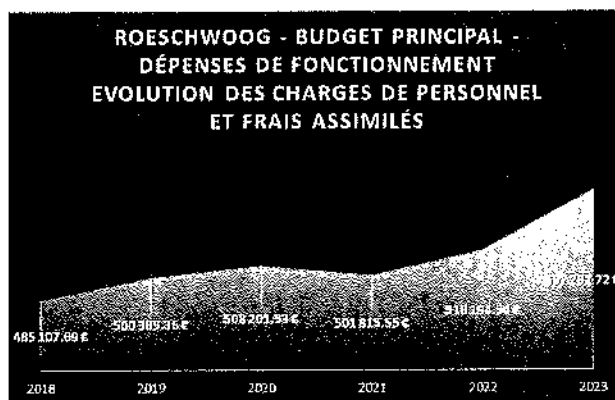
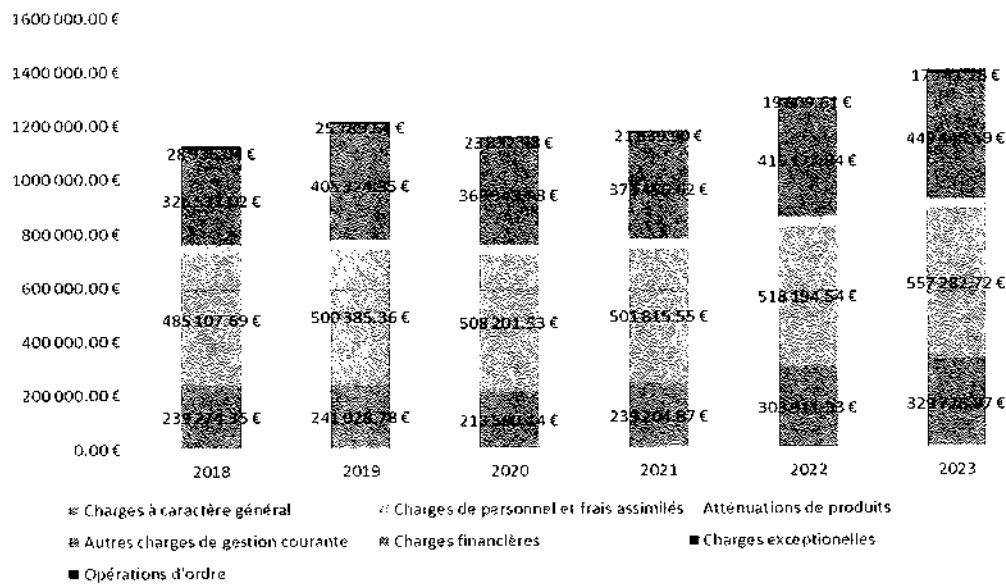
Budget principal
Evolution des dépenses et des recettes de fonctionnement



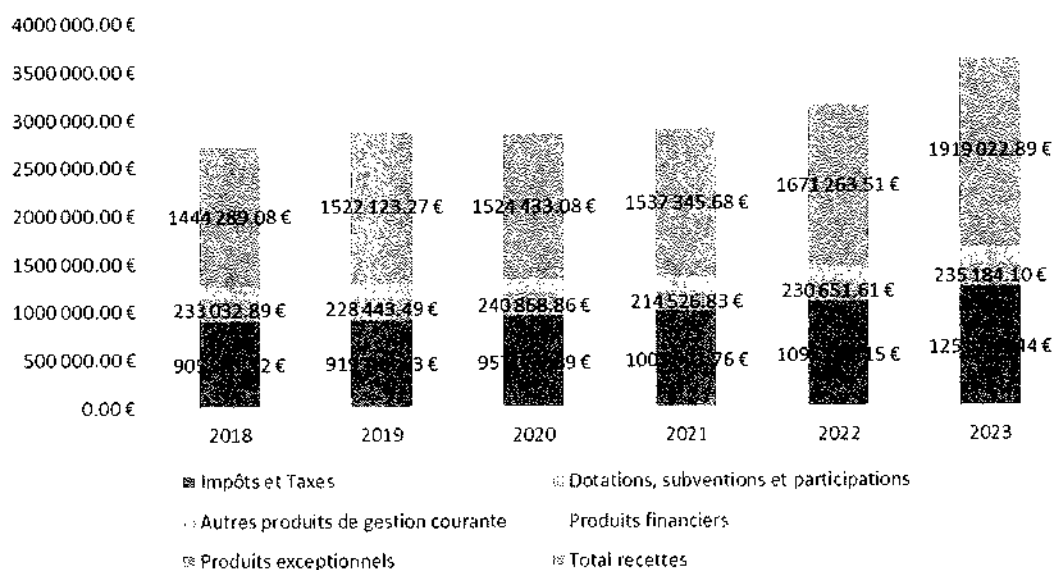
Budget principal - dépenses de fonctionnement
Caractéristiques des charges à caractère général - exercice 2023



Roeschwoog - Budget principal Evolution des dépenses de fonctionnement

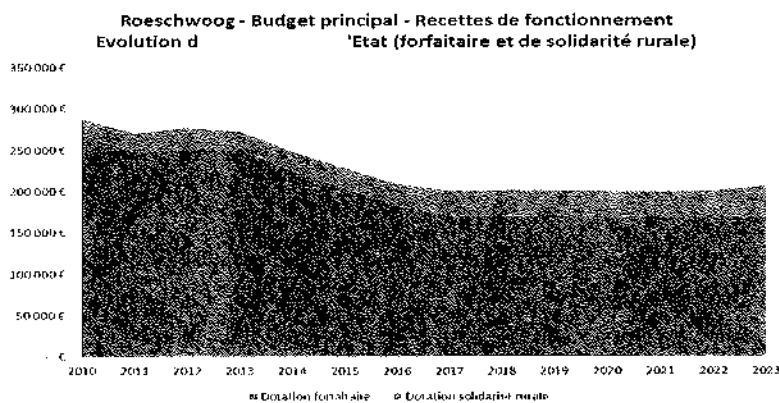
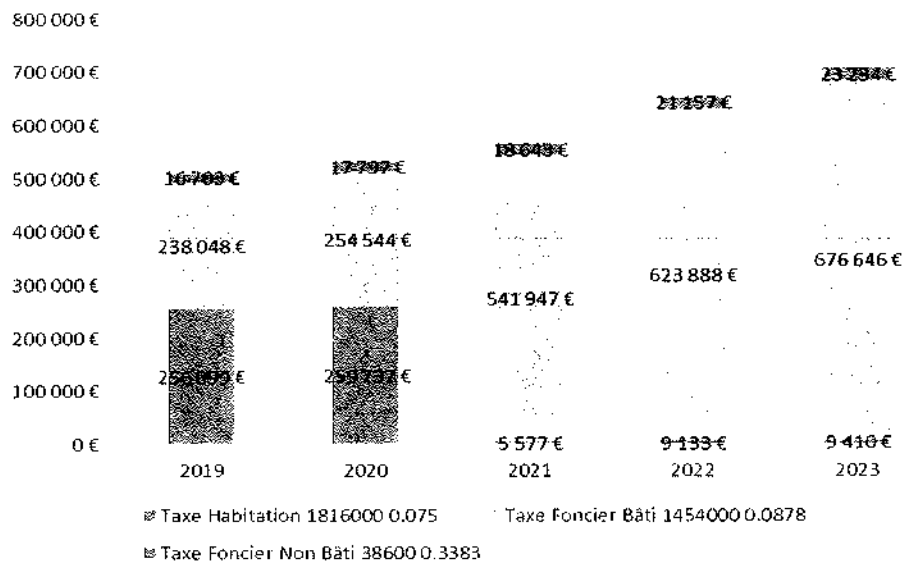


Roeschwoog - Budget principal - Recettes de fonctionnement Caractéristiques et évolution des recettes



Roeschwoog - Budget principal - Recettes de fonctionnement

Evolution de la fiscalité depuis 2019



Section d'investissement :

Les dépenses d'investissement pour l'exercice 2023 sont de 547 052,81 € (en 2022 : 771 260,94 €) et les recettes de 767 308,67 € (en 2022 : 551 879,55 €) générant un excédent de 220 255,86 €. En ajoutant le déficit d'investissement reporté de l'exercice 2022 de 433 910,20 €, la section d'investissement est arrêtée avec un déficit de clôture de 213 654,34 €.

La charge de la dette (hors dépôts et cautionnements reçus) se monte à 190 001,05 € (chapitre 016).

La Commune a réalisé des travaux pour près de 277 102,69 € (en 2022 : 581 527,22 €) (total des opérations d'équipement), dont :

- près de 100 000,00 € pour la participation à l'investissement pour la construction du nouveau périscolaire,
- 60 770,83 € pour des travaux de voirie (rue des Bergers, rue de l'Etang...),
- près de 24 540,00 € pour les travaux à la Médiathèque (dépose du photovoltaïque et reprise de la toiture...),
- près de 18 673,00 € pour le remplacement des volets à la Mairie et le remplacement du chauffe-eau,
- 16 746,91 € pour les travaux de la phase II de la rue du Château d'eau / rue de la Forêt
- et 12 455,52 € pour les travaux de sécurisation de la chapelle et l'acquisition d'une échelle meunier pour le grenier de l'église.

Le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement est de 62,82 % et une somme de 183 500,00 € fait l'objet d'un report (restes à réaliser) en 2024.

En recette, la Commune a bénéficié de 48 369,00 € de subventions de la CEA (travaux phase II rue du Château d'eau et remplacement de volets de la Mairie), de 14 100,00 € (Boule d'or pour le hail de pétanque et ONACVAG pour les stèles place des cérémonies).

8 000,00 € de subventions sont inscrits en restes à réaliser pour 2024.

Au chapitre 10, le fonds de compensation de la TVA et la taxe d'aménagement ont permis une recette de 120 142,23 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	581 724,00	277 102,69	181 500,00	123 121,31
	Total des dépenses d'équipement	581 724,00	277 102,69	181 500,00	123 121,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	13 320,00	13 318,49	0,00	1,51
16	Emprunts et dettes assimilées	193 624,00	190 676,05	2 000,00	947,95
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	7 862,32			
	Total des dépenses financières	214 806,32	203 994,54	2 000,00	6 811,78
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	51 883,48	51 879,58	0,00	3,90
	Total des dépenses réelles d'investissement	848 413,80	532 976,81	183 500,00	131 936,99
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	14 076,00	14 076,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	14 076,00	14 076,00		0,00
	TOTAL	862 489,80	547 052,81	183 500,00	131 936,99
	Pour information	(2) 433 910,20			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	66 900,00	62 469,00	8 000,00	-3 569,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	36 810,76	0,00	0,00	36 810,76
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	52 646,00	52 644,10	0,00	1,90
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 175,48	37 175,48	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	193 532,24	152 288,58	8 000,00	33 243,66
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	114 000,00	120 142,23	0,00	-6 142,23
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	451 834,20	451 834,20	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 900,00	1 914,00	0,00	-14,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	567 734,20	573 890,43	0,00	-6 156,23
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	16 652,00	16 648,10	0,00	3,90
	Total des recettes réelles d'investissement	771 918,44	742 827,11	8 000,00	27 091,33
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	494 000,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	10 405,56	10 405,56		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	14 076,00	14 076,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	518 481,56	24 481,56		494 000,00
	TOTAL	1 296 400,00	767 308,67	8 000,00	521 091,33

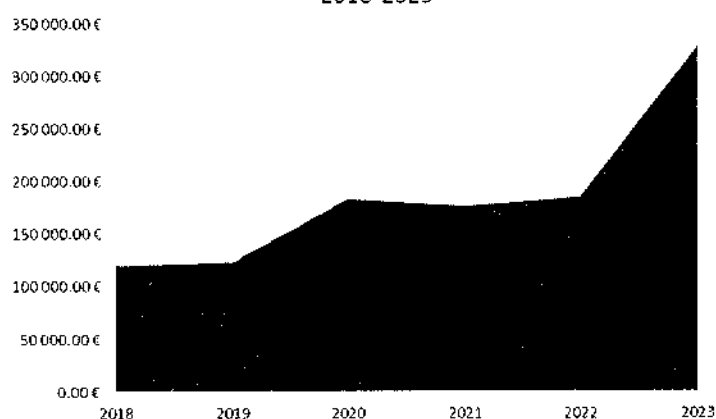
Évolution de la capacité d'autofinancement :

09/02/2024	Résultats des comptes administratifs	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
011	Charges à caractère général	239 274.35 €	241 028.78 €	213 580.14 €	239 204.87 €	303 911.33 €	329 725.87 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	485 107.69 €	500 385.36 €	508 201.53 €	501 815.55 €	518 194.54 €	557 282.72 €
014	Atténuations de produits	34 906.00 €	34 906.00 €	34 906.00 €	34 906.00 €	34 906.00 €	34 906.00 €
65	Autres charges de gestion courante	326 532.02 €	405 324.35 €	369 343.58 €	373 456.62 €	415 177.84 €	449 445.59 €
66	Charges financières	28 936.04 €	25 789.64 €	23 832.98 €	21 839.90 €	19 809.61 €	17 741.28 €
67	Charges exceptionnelles	7 177.13 €	4 983.76 €	2 400.67 €	2 630.81 €	1 785.92 €	1 462.11 €
	Opérations d'ordre	4 305.96 €	4 305.96 €	4 305.95 €	607.34 €	3 961.89 €	10 405.56 €
	Total dépenses	1 126 239.19 €	1 216 723.85 €	1 156 570.85 €	1 174 461.09 €	1 297 747.13 €	1 400 969.13 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
013	Atténuation de charges	15 610.93 €	4 902.33 €	6 480.68 €	1 184.49 €	11 620.22 €	16 600.31 €
70	Produits des services, du domaine, ...	154 235.50 €	171 242.20 €	176 476.67 €	165 596.48 €	177 577.40 €	183 054.40 €
73	Impôts et Taxes	905 501.32 €	919 103.63 €	957 059.89 €	1 005 931.76 €	1 097 764.15 €	1 251 168.44 €
74	Dotations, subventions et participations	233 032.89 €	228 443.49 €	240 868.86 €	214 526.83 €	230 651.61 €	235 184.10 €
75	Autres produits de gestion courante	123 020.77 €	145 818.30 €	136 200.04 €	136 985.75 €	133 994.71 €	178 294.04 €
76	Produits financiers	1.44 €	1.44 €	1.34 €	1.25 €	1.25 €	1.92 €
77	Produits exceptionnels	12 885.23 €	52 611.88 €	7 345.60 €	13 119.12 €	19 654.17 €	54 719.68 €
	Total recettes	1 444 289.08 €	1 522 123.27 €	1 524 433.08 €	1 537 345.68 €	1 671 263.51 €	1 919 022.89 €
	<i>Épargne de gestion : recettes - dépenses sans les intérêts de la dette</i>	<i>318 049.89 €</i>	<i>305 399.42 €</i>	<i>367 862.23 €</i>	<i>362 884.59 €</i>	<i>373 516.38 €</i>	<i>518 053.76 €</i>
	<i>Épargne brute ou excédent de fonctionnement de l'exercice ou</i>						
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
16	Remboursement d'emprunts (hors caution)	198 184.98 €	181 952.69 €	183 909.35 €	185 902.47 €	187 932.72 €	190 001.05 €
	Épargne nette ou capacité d'autofinancement des opérations d'investissement	119 864.91 €	123 446.73 €	183 952.88 €	176 982.12 €	185 583.66 €	328 052.71 €

Le montant important de l'épargne nette en 2023 s'explique par des recettes de fonctionnement exceptionnelles propres à l'exercice 2023 et qui ne se renouvelleront pas, notamment des rattrapages de loyers (34 000,00 €), un transfert d'écritures entre le budget « Principal » et le budget lotissement « Brinkmann » (39 300,00 €), soit au total environ 73 300,00 €.

La Commune a aussi bénéficié en 2023, pour la première fois, d'une dotation de solidarité versée par la Communauté de communes du Pays Rhénan d'un montant de plus de 50 000,00 €.

Roeschwoog - évolution de l'épargne nette
2018-2023



Etat de la dette :

Objet du prêt	organisme prêteur	montant prêt	année de mobilisation	fin de remboursement		K restant dû au taux 31/1/2023	Remboursement 2023 Intérêts	Remboursement 2023 Capital	Charge totale 2023	K restant dû au 31/1/2024
BUDGET PRINCIPAL										
réhabilitation MOC	CARSAT	391 744,00 €	2012	31/10/2032	avance sans intérêts	195 870,00 €	- €	19 587,00 €	19 587,00 €	176 283,00 €
réhabilitation MOC	Caisse Française du financement local	398 750,00 €	2011	01/08/2026	F 2,61 %	114 713,17 €	2 706,80 €	29 504,44 €	32 211,24 €	85 208,73 €
travaux de voirie	Caisse Française du financement local	50 000,00 €	2011	01/08/2026	F 2,61 %	14 383,39 €	339,41 €	3 699,63 €	4 039,04 €	10 684,30 €
travaux de Voirie Bue Principale	Caisse d'Epargne Alsace	800 000,00 €	2015	31/12/2035	F 1,75 %	551 154,29 €	9 396,08 €	38 097,96 €	47 494,04 €	513 056,39 €
		3 155 494,00 €			S/TOTAL	876 121,39 €	12 442,29 €	90 889,03 €	103 331,32 €	785 232,36 €
refinancement prêts	CCM Uffried Nord	1 000 000,00 €	2017	05/04/2032	F 0,85 %	648 033,40 €	5 298,99 €	65 778,69 €	71 077,68 €	582 254,71 €
renov école mat	Caisse des dépôts	500 000,00 €	2017	12/09/2032	F 0%	333 333,35 €	- €	33 333,33 €	33 333,33 €	300 000,02 €
					TOTAL	1 857 488,14 €	17 741,28 €	190 001,05 €	207 742,33 €	1 667 487,09 €
BUDGET LOTISSEMENT										
Zwederlich - acquisition 29 rue de la Forêt	Crédit Agricole	500 000,00 €	2020	31/12/2030	F 0,59 %	400 000,00 €	2 249,38 €	50 000,00 €	52 249,38 €	350 000,00 €
					TOTAL	400 000,00 €	2 249,38 €	50 000,00 €	52 249,38 €	350 000,00 €

Roeschwoog compte 2334 habitants en 2023. Ainsi, pour 2023, la dette se monte à 795,84 € par habitant (hors emprunt lotissement et dette du SIVU RPU).

BUDGET « MEDIATHEQUE » :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023	88 865,36 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2023	88 865,36 €
RESULTAT GLOBAL de CLOTURE 2023	équilibre

Pour permettre l'équilibre, le budget Médiathèque a été abondé pour cet exercice par un versement de 84 841,44 € (69 282,80 € en 2019, 73 059,09 € en 2020, 74 332,53 € en 2021, 76 098,87 € en 2022) du budget principal de la Commune.

Les charges à caractère général ont augmenté notamment en raison :

- du doublement du coût de l'énergie
- les dépenses du poste « Animations » sont également plus importantes en raison notamment des festivités pour le 15^{ème} anniversaire de la Médiathèque et de conférences pour l'Environnement.

Les charges de personnel représentent environ 74,26 % des dépenses réelles de fonctionnement (agents de la médiathèque et agent d'entretien).

La poursuite de la chute des recettes de la vente de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques, malgré les travaux de réparation entrepris en 2021, est soulignée (seulement 615,92 € en 2023).

De nouveaux panneaux ont été installés en 2023 et seront en production dès le 1^{er} trimestre 2024.

Les recettes des abonnements s'élèvent à près de 2 932,00 €. Elles sont en légère baisse par rapport à 2022.

EXECUTION DU BUDGET

EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	88 865,36	G	88 865,36
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
		(si déficit)		(si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	0,00
		(si déficit)		(si excédent)	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 88 865,36		= G+H+I+J 88 865,36	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00		= K+L 0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 88 865,36		= G+I+K 88 865,36	
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00		= H+J+L 0,00	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 88 865,36		= G+H+I+J+K+L 88 865,36	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+OM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	34 200,00	22 475,44	0,00	0,00	11 724,56
012	Charges de personnel, frais assimilés	75 000,00	65 989,92	0,00	0,00	9 010,08
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	400,00	400,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		109 600,00	88 865,36	0,00	0,00	20 734,64
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	1 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		110 900,00	88 865,36	0,00	0,00	22 034,64
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		110 900,00	88 865,36	0,00	0,00	22 034,64
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

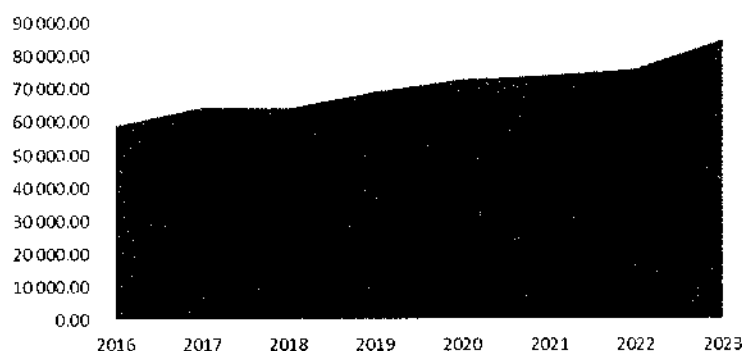
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	4 500,00	3 547,92	0,00	0,00	952,08
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	106 100,00	85 107,44	0,00	0,00	20 992,56
Total des recettes de gestion courante		110 600,00	88 655,36	0,00	0,00	21 944,64
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	300,00	210,00	0,00	0,00	90,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		110 900,00	88 865,36	0,00	0,00	22 034,64
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		110 900,00	88 865,36	0,00	0,00	22 034,64
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

Evolution de la subvention d'équilibre versée par le budget PRINCIPAL pour équilibrer le budget annexe « MEDIATHEQUE »

Médiathèque	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	total sur 8 années	moyenne annuelle
Charges de fonctionnement	72 953.03	75 820.87	74 086.38	78 324.52	79 065.66	81 746.31	81 018.36	88 865.36		
dont charges salariales	50 058.11	51 650.42	46 080.92	58 478.72	59 760.22	59 906.13	61 836.74	65 989.92		
dont charges courantes	22 594.92	23 560.45	25 365.71	19 876.35	18 876.19	21 251.13	18 781.62	22 475.44		
Recettes de fonctionnement	72 953.03	75 820.27	74 086.38	78 324.52	79 065.66	81 746.31	81 018.36	88 865.36		
dont abonnements	4 808.10	4 474.40	4 534.90	4 526.20	3 252.21	3 400.70	3 212.80	2 932.00		
dont recette photovoltaïque	6 312.68	5 240.14	4 610.01	3 885.52	2 488.36	2 161.13	1 157.69	615.92		
dont subvention d'équilibre du BP	58 888.32	64 737.68	64 190.42	69 282.80	73 059.09	74 332.53	76 088.87	84 841.44	565 431.15	70 678.89 €

Médiathèque - évolution de la subvention d'équilibre du budget principal



BUDGET « MOC » :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023	129 178.42 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2023	129 178.42 €
RESULTAT GLOBAL de CLOTURE 2023	équilibre

Pour permettre l'équilibre, le budget MOC a été abondé pour cet exercice par un versement de 91 065.83 € du budget principal de la Commune.

Des subventions aux associations locales pour un montant de 12 626.12 € ont été versées pour cet exercice.

Les charges de personnel (uniquement agent qui nettoie les locaux) représentent environ 13.85 % des dépenses réelles de fonctionnement.

La Commune a fait appel à un prestataire de service de nettoyage intervenant à la MOC dans le cadre du remplacement d'un agent lors de ses congés annuels.

Il est souligné :

- Le doublement des charges à caractère général entre 2022 et 2023 : hausse de l'énergie (compte 60612 - 2022 : 19 233.35 €, 2023 : 56 140,12 €), honoraires de près de 6 500,00 € dans le cadre de la procédure en justice pour les infiltrations aux vélux, hausse de plus de 4170 € du poste Maintenance, augmentation du poste Entretien des autres biens mobiliers (pannes desserte réfrigérée, réparation sur système de chauffage...)
- la remontée des recettes de location de la salle qui avaient chuté lors de la crise sanitaire (chapitre 75 compte 752 - 2019 : 16 665,00 €, 2020 : 7 870,00 €, 2021 : 5 211,00 €, 2022 : 14 410,00 €, 2023 : 19 103,00 €).

VUE D'ENSEMBLE				A1
EXECUTION DU BUDGET				
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES	RECETTES	
		A	G	
		129 178,42		129 178,42
	Section d'investissement	B	H	
		0,00		0,00
+				
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I	
		(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00	
	Report en section d'investissement (001)	D	J	
		(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00	
=				
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D		= G+H+I+J
		129 178,42		129 178,42
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K	
		0,00		0,00
	Section d'investissement	F	L	
		0,00		0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L
		0,00		0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E		= G+I+K
		129 178,42		129 178,42
	Section d'investissement	= B+D+F		= H+J+L
		0,00		0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L
		129 178,42		129 178,42

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	111 770,00	98 549,51	0,00	0,00	13 220,49
012	Charges de personnel, frais assimilés	18 000,00	17 902,79	0,00	0,00	97,21
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00	12 626,12	0,00	0,00	2 373,88
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		144 770,00	129 078,42	0,00	0,00	15 691,58
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	100,00	0,00	0,00	700,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	2 430,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		148 000,00	129 178,42	0,00	0,00	18 821,58
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		148 000,00	129 178,42	0,00	0,00	18 821,58
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

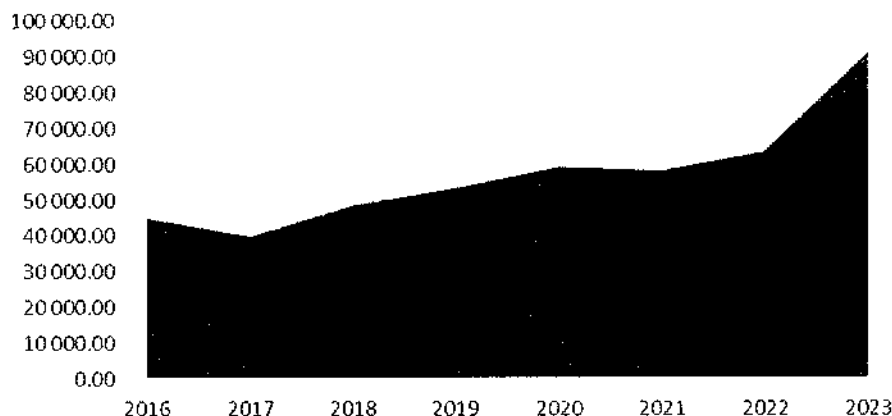
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	5 100,00	15 679,44	0,00	0,00	-10 579,44
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	140 900,00	110 168,83	0,00	0,00	30 731,17
Total des recettes de gestion courante		146 000,00	125 848,27	0,00	0,00	20 151,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	3 330,15	0,00	0,00	-1 330,15
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		148 000,00	129 178,42	0,00	0,00	18 821,58
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		148 000,00	129 178,42	0,00	0,00	18 821,58
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

Evolution de la subvention d'équilibre versée par le budget PRINCIPAL pour équilibrer le budget annexe « MOC »

MOC	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	total sur 8 années	moyenne annuelle
Charges de fonctionnement	70 785.22	67 758.77	74 650.99	79 950.05	73 884.20	68 355.48	93 327.59	129 178.42		
dont charges salariales	11 945.36	12 283.31	14 766.25	15 329.49	16 105.69	15 780.06	16 497.29	17 903.79		
dont charges courantes	47 405.11	40 708.97	44 888.44	50 812.26	41 715.32	41 714.12	46 978.00	98 549.51		
dont subv versées aux associations	11 434.75	14 765.99	14 766.25	13 808.30	15 963.19	10 081.30	29 652.30	12 626.12		
Recettes de fonctionnement	70 785.22	67 758.77	74 650.99	79 950.05	73 884.20	68 355.48	93 327.59	129 178.42		
dont recettes location	18 023.92	19 486.00	16 250.99	16 665.00	7 870.00	5 211.00	14 410.00	19 103.00		
dont participation aux charges	7 026.88	8 051.16	8 797.20	8 013.56	6 622.40	4 539.10	3 745.28	15 552.44		
dont subvention d'équilibre du BP	44 997.22	40 046.56	48 460.70	53 546.69	59 371.80	58 385.38	63 446.21	91 065.83	459 320.39	57 415.05 €

Pour note : le temps de travail lié à la gestion administrative et comptable de location des salles n'est pas répercuté dans les charges de fonctionnement affichées.

MOC - évolution de la subvention d'équilibre du budget principal



Subventions versées en 2023 aux associations locales pour ce budget :

Grand Livre par Article							
308 - COMMUNE DE ROESCHWOOG / 06 - ROESCHWOOG MOC / 2023						Date : 09/02/2024 10:26	
						Section : Fonctionnement	
Critères de l'édition : Présentation : Réalisé; Section : Fonctionnement; Sens : Dépense; Réel/Ordre : Réel et Ordre; Compte : 6574; Multi Collectivité : Non; Multi Budget : Non;							
Ne pas afficher les engagements soldés : Oui							
Date Emission	N° Bord.	N° Piece	Désignation	Imputation	Tiers	N° Eng.	Montant Budg. Montant TTC
6574 - Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...							
22/05/2023	10	40	SUBVENTION 2022/2023 ECOLE ASSOCIATIVE	D 6574/65	ASSOC A TOUS RYTHMES		126,00 € 126,00 €
22/05/2023	10	41	SUBVENTION SUIVE A L'ACQUISITION DE TEE-SHIRT F	D 6574/65	ASSOC A TOUS RYTHMES		1 000,00 € 1 000,00 €
22/05/2023	10	42	SUBVENTION 2022/2023 ECOLE ASSOCIATIVE	D 6574/65	ASSOC ECOLE DE MUSIQUE ROESCHWOOG		2 625,06 € 2 625,06 €
22/05/2023	10	43	SUBVENTION SUIVE A L'ACQUISITION D'INSTRUMENT	D 6574/65	ASSOC HARMONIE BORD DU RHIN		2 266,00 € 2 266,00 €
22/05/2023	10	44	SUBVENTION SUIVE A LA LOCATION DE LA VAISSELI	D 6574/65	ASSOC MOC		2 588,10 € 2 588,10 €
22/05/2023	10	45	SUBVENTION SUIVE A L'ORGANISATION DU FESTIVAL	D 6574/65	ASSOC MULTI-CULTURELLE		500,00 € 500,00 €
22/05/2023	10	46	SUBVENTION 2022/2023 ECOLE ASSOCIATIVE	D 6574/65	ASSOC TENNIS CLUB RHINLAND		176,00 € 176,00 €
31/05/2023	12	48	SUBVENTION 2022/2023 ECOLE ASSOCIATIVE	D 6574/65	ASSOC SPORTING CLUB ROESCHWOOG		1 864,96 € 1 864,96 €
26/09/2023	19	73	SUBVENTION SUIVE AU SEJOUR DANS LE L'OCUSIN	D 6574/65	ASSOC MOC SECTION HISTOIRE LOCALE		1 480,00 € 1 480,00 €
Total Dépense : 6574 - Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...				Total Budgétisé	15 800,00 €	Total Réalisé	12 626,12 € 12 626,12 €
						Différence	2 373,88 €

BUDGET « FORET » :

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023	-824.06 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2023	
Déficit de fonctionnement de l'exercice 2023	-824.06 €
Excédent de fonctionnement 2022 reporté	3 925.89 €
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023	3 101.83 €

Ce budget était déficitaire depuis plusieurs années. Pour l'équilibrer, un versement du budget principal d'un montant de 16 904,73 € a été effectué en 2019.

Il a présenté un déficit en 2020 de 1 290,53 € et de 1 855,18 € en 2021.

En 2022, la Commune a réalisé des ventes de bois pour plus de 8 900,00 €. Aussi, le compte administratif 2022 présentait un résultat de l'exercice excédentaire de 7 071,60 €, auquel se déduit le déficit reporté de 2021 de 3 145,71 €. Le résultat de clôture était de 3 925,89 €.

En 2023, aucune recette n'a été enregistrée pour ce budget.

Les dépenses de fonctionnement (frais de gardiennage à l'hectare pour l'ONF) s'élèvent à 824,06 €.

Le budget présente donc un déficit de 824,06 €. En ajoutant l'excédent reporté de 3 925,89 €, le résultat de clôture de l'exercice présente un excédent de 3 101,83 €.

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
		A		G	
	Section de fonctionnement	A	824,06	G	0,00
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	3 925,89
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	0,00
			(si déficit)		(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
		824,06		3 925,89	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
		0,00		0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E		= G+I+K	
		824,06		3 925,89	
	Section d'investissement	= B+D+F		= H+J+L	
		0,00		0,00	
TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	
		824,06		3 925,89	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	4 030,00	823,65	0,00	0,00	3 206,35
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50,00	0,41	0,00	0,00	49,59
656	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 080,00	824,06	0,00	0,00	3 255,94
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	300,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 380,00	824,06	0,00	0,00	3 555,94
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		4 380,00	824,06	0,00	0,00	3 555,94
Pour information 0 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+CM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	454,11	0,00	0,00	0,00	454,11
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		454,11	0,00	0,00	0,00	454,11
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		454,11	0,00	0,00	0,00	454,11
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		454,11	0,00	0,00	0,00	454,11
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		3 925,89				

BUDGET LOTISSEMENT « WASSERTURM – IMMENLACH »

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023	-46 594.88 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2023	265 479.76 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2023	218 884.88 €
Excédent de fonctionnement 2022 reporté	158 658.61 €
Excédent de fonctionnement de clôture 2023	377 543.49 €
Dépenses d'investissement de l'exercice 2023	-265 479.76 €
Recettes d'Investissement de l'exercice 2023	0.00 €
Déficit d'investissement de l'exercice 2023	-265 479.76 €
Déficit d'investissement 2022 reporté	0.00 €
Déficit d'Investissement de clôture 2023	-265 479.76 €
Dépenses d'Investissement - restes à réaliser 2023	0.00 €
Recettes d'Investissement - restes à réaliser 2023	0.00 €
Déficit d'Investissement 2023 restes à réalisés déduits	-265 479.76 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2023 (sans restes à réaliser)	112 063.73 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2023 restes à réaliser déduits	112 063.73 €

Il est indiqué que les emprunts qui ont été contractés pour la réalisation de ce lotissement ont été remboursés dans leur totalité en 2020.

Des études et travaux de voirie définitive ont été réalisés en 2023 pour un montant de 46 594, 88 € (travaux de viabilité – trottoirs rue de l'Europe.

Le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de l'exercice de 377 543,49 €, l'excédent reporté de 2023 de 158 658,61 € compris.

La section investissement présente un déficit de 265 479,76 € (écritures de stock).

Le résultat global de clôture de l'exercice est donc excédentaire de 112 063,73 €.

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	46 594,88	G	265 479,76
	Section d'investissement	B	265 479,76	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	158 658,61
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	0,00
			(si déficit)		(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
		312 074,64		424 138,37	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
		0,00		0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E		= G+I+K	
		46 594,88		424 138,37	
	Section d'investissement	= B+D+F		= H+J+L	
		265 479,76		0,00	
TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	
		312 074,64		424 138,37	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	158 700,00	46 594,88	0,00	0,00	112 105,12
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		158 700,00	46 594,88	0,00	0,00	112 105,12
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		158 700,00	46 594,88	0,00	0,00	112 105,12
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		158 700,00	46 594,88	0,00	0,00	112 105,12
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	21,39	0,00	0,00	0,00	21,39
Total des recettes de gestion courante		41,39	0,00	0,00	0,00	41,39
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		41,39	0,00	0,00	0,00	41,39
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	385 220,23	265 479,76			119 740,47
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		385 220,23	265 479,76			119 740,47
TOTAL		385 261,62	265 479,76	0,00	0,00	119 781,86
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 158 658,61				

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	385 220,23	265 479,76		119 740,47
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	385 220,23	265 479,76		119 740,47
	TOTAL	385 220,23	265 479,76	0,00	119 740,47
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	385 220,23	0,00	0,00	385 220,23
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	385 220,23	0,00	0,00	385 220,23
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
135	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	385 220,23	0,00	0,00	385 220,23
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	385 220,23	0,00	0,00	385 220,23

BUDGET LOTISSEMENT « ZWEDERLICH »

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023	-450 153.00 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2023	450 153.00 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2023	0.00 €
Déficit de fonctionnement 2022 reporté	-608.44 €
Déficit de fonctionnement de clôture 2023	-608.44 €
Dépenses d'investissement de l'exercice 2023	-497 903.62 €
Recettes d'Investissement de l'exercice 2023	445 654.24 €
Déficit d'investissement de l'exercice 2023	-52 249.38 €
Déficit d'investissement 2022 reporté	-51 011.50 €
Déficit d'Investissement de clôture 2023	-103 260.88 €
Dépenses d'Investissement - restes à réaliser 2023	0.00 €
Recettes d'Investissement - restes à réaliser 2023	0.00 €
Déficit d'Investissement 2023 restes à réalisés déduits	-103 260.88 €
DEFICIT GLOBAL de CLOTURE 2023 (sans restes à réaliser)	-103 869.32 €
DEFICIT GLOBAL de CLOTURE 2023 restes à réaliser déduits	-103 869.32 €

Un prêt de 500 000,00 € a été contracté en fin d'année 2020 au taux fixe de 0,59 % sur 10 ans auprès du Crédit Agricole. Cet emprunt a permis de rembourser l'Etablissement public foncier d'Alsace qui avait porté, dans le cadre d'une convention, l'acquisition de la propriété 29 rue de la Forêt.

Le montant des intérêts réglés s'élève à 2 249,38 €.

Le montant du remboursement du capital est de 50 000,00 €.

Le budget présente un résultat de clôture déficitaire de 103 869,32 €.

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
		A		G	
	Section de fonctionnement	A	450 153,00	G	450 153,00
	Section d'investissement	B	497 903,62	H	445 654,24
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	608,44	I	0,00
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	51 011,50	J	0,00
			(si déficit)		(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
		999 676,56		895 807,24	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
		0,00		0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E		= G+I+K	
		450 761,44		450 153,00	
	Section d'investissement	= B+D+F		= H+J+L	
		548 915,12		445 654,24	
TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	
		999 676,56		895 807,24	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	119 300,00	0,00	0,00	0,00	119 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		119 300,00	0,00	0,00	0,00	119 300,00
66	Charges financières	2 250,00	2 249,38	0,00	0,00	0,62
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		121 550,00	2 249,38	0,00	0,00	119 300,62
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	451 011,50	445 654,24			5 357,26
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	2 250,00	2 249,38			0,62
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		453 261,50	447 903,62			5 357,88
TOTAL		574 811,50	450 153,00	0,00	0,00	124 658,50
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 608,44				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	573 169,94	447 903,62			125 266,32
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	2 250,00	2 249,38			0,62
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		575 419,94	450 153,00			125 266,94
TOTAL		675 419,94	450 153,00	0,00	0,00	125 266,94
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	573 169,94	447 903,62		125 266,32
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		573 169,94	447 903,62		125 266,32
TOTAL		623 169,94	497 903,62	0,00	125 266,32
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		51 011,50			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	223 169,94	0,00	0,00	223 169,94
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		223 169,94	0,00	0,00	223 169,94
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		223 169,94	0,00	0,00	223 169,94
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	451 011,50	445 654,24		5 357,26
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		451 011,50	445 654,24		5 357,26
TOTAL		674 181,44	445 654,24	0,00	228 527,20

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? ON (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		350 000,00					50 000,00	2 249,38	0,00	5,74
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		350 000,00					50 000,00	2 249,38	0,00	5,74
8520076146		0,00	A-1	350 000,00	7,00	F		0,827	50 000,00	2 249,38	0,00	5,74
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de swap sur ligne de trésorerie (total) (0)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		350 000,00					50 000,00	2 249,38	0,00	5,74

BUDGET LOTISSEMENT « BRINKMANN »

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023	-155 523.66 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2023	155 523.66 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023	0.00 €
Résultat de fonctionnement 2022 reporté	0.00 €
Résultat de fonctionnement de clôture 2023	0.00 €
Dépenses d'investissement de l'exercice 2023	-155 523.66 €
Recettes d'investissement de l'exercice 2023	0.00 €
Résultat d'investissement de l'exercice 2023	-155 523.66 €
Résultat d'investissement 2022 reporté	0.00 €
Déficit d'investissement de clôture 2023	-155 523.66 €
Dépenses d'Investissement - restes à réaliser 2023	0.00 €
Recettes d'Investissement - restes à réaliser 2023	0.00 €
Déficit d'Investissement 2023 restes à réalisés déduits	-155 523.66 €
DEFICIT GLOBAL de CLOTURE 2023 (sans restes à réaliser)	-155 523.66 €
DEFICIT GLOBAL de CLOTURE 2023 restes à réaliser déduits	-155 523.66 €

Ce budget a été créé au 1^{er} janvier 2023, dans la perspective de la réalisation d'un lotissement accueillant une future résidence sénior et un centre médical au 11 rue Principale.

L'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement qui avaient été réalisées au budget principal sur l'opération n°254 « réalisation d'une résidence sénior et d'un centre médical » en 2021 et 2022 ont été transférées sur ce nouveau budget.

Les dépenses de fonctionnement d'un montant de 155 523,66 € correspondent donc au transfert des écritures, mais également aux frais de portage par l'EPF du terrain, à la démolition des bâtiments et au déboisement du terrain.

Les recettes de fonctionnement et les dépenses d'investissement sont des écritures d'ordre (stock).

Ce budget présente un déficit global de clôture de 155 523,66 €

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	155 523,66	G	155 523,66
	Section d'investissement	B	155 523,66	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	0,00
			(si déficit)		(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	311 047,32	= G+H+I+J	155 523,66
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	155 523,66	= G+I+K	155 523,66
	Section d'investissement	= B+D+F	155 523,66	= H+J+L	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	311 047,32	= G+H+I+J+K+L	155 523,66

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	184 100,00	155 523,66	0,00	0,00	28 576,34
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		184 100,00	155 523,66	0,00	0,00	28 576,34
68	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		184 100,00	155 523,66	0,00	0,00	28 576,34
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		184 100,00	155 523,66	0,00	0,00	28 576,34
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	184 100,00	155 523,66			28 576,34
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		184 100,00	155 523,66			28 576,34
TOTAL		184 100,00	155 523,66	0,00	0,00	28 576,34
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	184 100,00	155 523,66		28 576,34
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	184 100,00	155 523,66		28 576,34
	TOTAL	184 100,00	155 523,66	0,00	28 576,34
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	184 100,00	0,00	0,00	184 100,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	184 100,00	0,00	0,00	184 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	184 100,00	0,00	0,00	184 100,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	184 100,00	0,00	0,00	184 100,00

BUDGET « PERISCOLAIRE »

Dépenses de fonctionnement de l'exercice 2023	-138 523.41 €
Recettes de fonctionnement de l'exercice 2023	170 000.00 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2023	31 476.59 €
Excédent de fonctionnement 2022 reporté	29 237.48 €
Excédent de fonctionnement de clôture 2023	60 714.07 €
Dépenses d'investissement de l'exercice 2023	-309 085.66 €
Recettes d'Investissement de l'exercice 2023	553 905.80 €
Excédent d'investissement de l'exercice 2023	244 820.14 €
Excédent d'investissement 2022 reporté	114 127.34 €
Excédent d'Investissement de clôture 2023	358 947.48 €
Dépenses d'Investissement - restes à réaliser 2023	-350 000.00 €
Recettes d'Investissement - restes à réaliser 2023	0.00 €
Excédent d'Investissement 2023 restes à réalisés déduits	8 947.48 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2023 (sans restes à réaliser)	419 661.55 €
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE 2023 restes à réaliser déduits	69 661.55 €

Ce budget annexe a été ouvert au 1^{er} janvier 2021, suite au retour de la compétence « périscolaire » du SIVU RPU aux communes membres et à la signature de la convention désignant la Commune de ROESCHWOOG comme gestionnaire de la compétence pour le compte des quatre communes de FORT-LOUIS, NEUHAEUSEL, LEUTENHEIM et ROESCHWOOG.

Cette compétence comprend l'exploitation et l'équipement du périscolaire actuel André Weckmann et l'équipement du nouveau périscolaire à construire.

Le budget « Principal » a versé en 2023 à ce budget :

- une participation au fonctionnement de 109 148,00 € (en 2022 : 99 217,88 €) pour financer notamment les frais de gestion du périscolaire actuel André Weckmann et payer le délégataire
- et une participation à l'investissement de 99 973,56 € (en 2022 : 100 571,78 €) pour le financement de la construction du nouveau périscolaire (2023 - opération n°1002 : 99 331,56 €) et de dépenses d'investissement pour le périscolaire actuel.

Le budget présente un excédent de clôture de 419 661,55 € et des restes à réaliser en dépenses de 350 000 €. Les travaux préparatoires à la construction du nouveau bâtiment ont débuté au mois de décembre 2023 et la Commune a bénéficié du versement de deux acomptes sur les subventions accordées (DETR et CEA).

COMMUNE DE ROESCHWOOG - ROESCHWOOG PERISCOLAIRE - CA - 2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
		A		G	
	Section de fonctionnement	138 523,41		170 000,00	
	Section d'investissement	309 085,66		553 905,80	
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	29 237,48
		(si déficit)		(si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	114 127,34
		(si déficit)		(si excédent)	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
		447 609,07		867 270,62	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	350 000,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
		350 000,00		0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E		= G+I+K	
		138 523,41		199 237,48	
	Section d'investissement	= B+D+F		= H+J+L	
		659 085,66		668 033,14	
TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F		= G+H+I+J+K+L	
		797 609,07		867 270,62	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		350 000,00	0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
1002	Opération d'équipement n° 1002	350 000,00	
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	700,00	221,00	0,00	0,00	479,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	178 800,00	138 302,41	0,00	0,00	40 497,59
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		179 500,00	138 523,41	0,00	0,00	40 976,59
66	Charges financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	8 500,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		189 000,00	138 523,41	0,00	0,00	50 476,59
023	Virement à la section d'investissement (2)	10 250,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 250,00	0,00			10 250,00
TOTAL		199 250,00	138 523,41	0,00	0,00	60 726,59
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	170 000,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		170 000,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	12,52	0,00	0,00	0,00	12,52
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		170 012,52	170 000,00	0,00	0,00	12,52
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		170 012,52	170 000,00	0,00	0,00	12,52
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		29 237,48				

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
1001	Opération d'équipement n° 1001 (2)	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
1002	Opération d'équipement n° 1002 (2)	4 449 200,00	309 085,66	350 000,00	3 790 114,34
	Total des dépenses d'équipement	4 452 200,00	309 085,66	350 000,00	3 793 114,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00			
	Total des dépenses financières	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	4 462 200,00	309 085,66	350 000,00	3 803 114,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	4 462 200,00	309 085,66	350 000,00	3 803 114,34
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

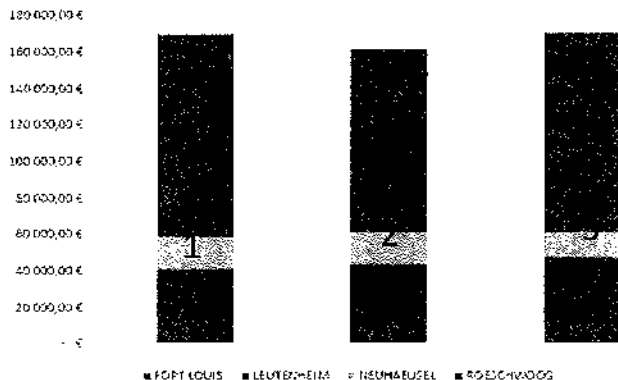
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 586 266,67	528 766,67	0,00	2 037 500,00
1322	Subv. non transf. Régions	200 000,00	6 400,00	0,00	193 600,00
1323	Subv. non transf. Départements	416 000,00	208 100,00	0,00	207 900,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	164 266,67	164 266,67	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	455 000,00	0,00	0,00	455 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	831 000,00	0,00	0,00	831 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	500 000,00	150 000,00	0,00	350 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 771 555,99	0,00	0,00	1 771 555,99
1641	Emprunts en euros	1 771 555,99	0,00	0,00	1 771 555,99
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 337 822,66	528 766,67	0,00	3 809 055,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	25 139,13	0,00	-25 139,13
10222	FCT/A	0,00	25 139,13	0,00	-25 139,13
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	25 139,13	0,00	-25 139,13
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	4 337 822,66	553 905,80	0,00	3 783 916,86
021	Virement de la sect° de fonctionnement	10 250,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	10 250,00	0,00		10 250,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	10 250,00	0,00		10 250,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	4 348 072,66	553 905,80	0,00	3 794 166,86
	Pour information	114 127,34			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

Participations des quatre communes au coût du périscolaire actuel

	2021			2022			2023		
	Participation à l'exploitation	Participation à l'équipement	TOTAL	Participation à l'exploitation	Participation à l'équipement	TOTAL	Participation à l'exploitation	Participation à l'équipement	TOTAL
FORT LOUIS	15 020,13 €	178,95 €	15 199,08 €	13 407,82 €	167,80 €	13 575,62 €	10 625,00 €	62,50 €	10 687,50 €
LEUTENHEIM	25 622,57 €	305,26 €	25 927,83 €	29 497,21 €	368,72 €	29 865,92 €	36 704,55 €	215,91 €	36 920,46 €
NEUHAEUSEL	17 670,74 €	210,53 €	17 881,27 €	17 877,09 €	223,46 €	18 100,56 €	13 522,73 €	79,55 €	13 602,27 €
ROESCHWOOG	109 558,57 €	1 305,26 €	110 863,83 €	99 217,88 €	1 240,22 €	100 458,10 €	109 147,73 €	642,05 €	109 789,77 €
	167 872,00 €	2 000,00 €	169 872,00 €	160 000,00 €	2 000,00 €	162 000,00 €	170 000,00 €	1 000,00 €	171 000,00 €

Participation des communes au service périscolaire existant

A. Weckmann de 2021 à 2023



PARTICIPATIONS COMMUNALES AUX DEPENSES DU PERISCOLAIRE EXISTANT A. WECKMANN ET A LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU BATIMENT PERISCOLAIRE - EXERCICE 2023

Participation demandée aux communes pour l'exploitation du périscolaire A. Weckmann 170 000 €

Participation demandée aux communes pour l'équipement du périscolaire A. Weckmann 1 000 €

PERISCOLAIRE A. WECKMANN	EFFECTIFS	% EFFECTIFS	PARTICIPATION EXPLOITATION	PARTICIPATION INVESTISSEMENT	MONTANT TOTAL PARTICIPATION 2023 PERISCOLAIRE EXISTANT
FORT LOUIS	11	6,25%	10 625 €	62,00 €	10 687 €
LEUTENHEIM	38	21,59%	36 704 €	216,00 €	36 920 €
NEUHAEUSEL	14	7,95%	13 523 €	80,00 €	13 603 €
ROESCHWOOG	113	64,20%	109 148 €	642,00 €	109 790 €
TOTAL	176	100,00%	170 000 €	1 000,00 €	171 000 €

MONTANT AVANCE 2023 CONSTRUCTION NOUVEAU PERISCOLAIRE SELON CONVENTION 22/12/2020
12 650,72 €
36 163,16 €
15 121,23 €
99 331,56 €
163 266,67 €

TOTAL PARTICIPATIONS 2023 (AVANCES SELON CONVENTION 22/12/2020)
23 337,72 €
73 083,16 €
28 724,23 €
209 121,56 €
334 266,67 €

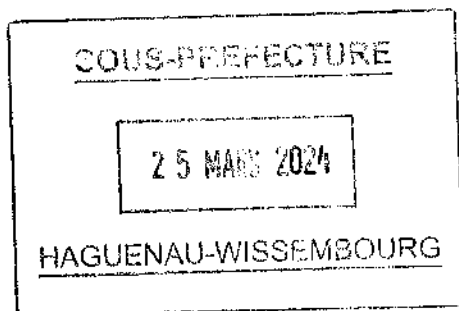
Pour mémoire effectifs de l'école : 204 élèves (septembre 2022)

Date de publication: 21/03/2024

Date de transmission à la Sous-Préfecture.....:

Pour extrait conforme,

Le Maire
Michel LORENTZ



Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

Boehm

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

COMMUNE DE ROESCHWOOG

SOUS-PREFECTURE

--oOo--

25 MARS 2024

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

HAGUENAU-WISSEMBOURG

**Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 12 février 2024 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 7 février 2024**

Membres élus: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents.....: 16
Absent(s) avec procuration(s) : 3
Absent(s): 0

Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire.

En présence de : BOEHM Roger, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRICUI Arthur,
DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH
Muriel, HUSEJINI Afrim, KOCHER Marilyn, MARTZLOFF Céline,
PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT
MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HARNIST Pierre (pouvoir à LORENTZ
Michel), LIEBGOTT Laurence (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL
Elodie), MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à KOCHER Marilyn),

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

**OBJET : DELIBERATION 2024/02/12 – 11 – CONSTATATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023 DU
BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

Le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Il indique au conseil municipal que les comptes de gestion de l'exercice 2023 présentés par M. Emmanuel ROUX, Trésorier de la commune de Roeschwoog, concordent avec les comptes administratifs de l'exercice 2023 de la commune.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

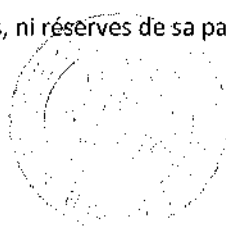
Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CONSTATE les identités de valeur pour l'exercice 2023 des comptes de gestion dressés par M. Emmanuel ROUX, trésorier de la commune de Roeschwoog, avec les différentes gestions du compte administratif de la commune de Roeschwoog, à savoir : Gestions Principale - Médiathèque - Maison des œuvres et de la Culture (MOC) - Forêt - Lotissement « Am Wasserturm – Immenlach » – Lotissement « Zwederlich » – Lotissement « Brinkmann » et Péricolaire

DECLARE que ces documents n'appellent ni observations, ni réserves de sa part sur la tenue des comptes.

Date de publication: 21/03/2024
Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

Boehm

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 12 février 2024 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 7 février 2024

Membres élus : 19
Membres en fonction..... : 19
Membres présents..... : 16
Absent(s) avec procuration(s) : 3
Absent(s) : 0

Quorum : 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur,
DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH
Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, MARTZLOFF Céline,
PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT
MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HARNIST Pierre (pouvoir à LORENTZ
Michel), LIEBGOTT Laurence (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL
Elodie), MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à KOCHER Marilyn),

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

**OBJET : DELIBERATION 2024/02/12 – 12 – AFFECTATION DES RESULTATS DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE
L'EXERCICE 2023**

Constatant les résultats de clôture de l'exercice 2023 :

Résultat clôture Gestion PRINCIPAL :

- Excédent de fonctionnement de clôture : + 696 726,01 €
- Déficit d'investissement de clôture : - 213 654,34 €
- Restes à réaliser dépenses : - 183 500,00 €
- Restes à réaliser recettes : + 8 000,00 €

Résultat clôture 2023 Gestion Annexe « Forêt »

- Excédent de fonctionnement : + 3 101,83 €

Résultat clôture 2023 Gestion Annexe « Lotissement Wasserturm-Immenlach »

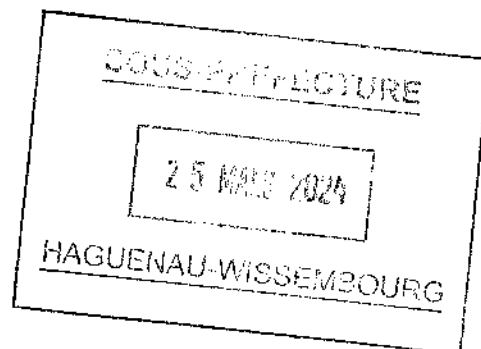
- Excédent de fonctionnement de clôture : + 377 543,49 €
- Déficit d'investissement de clôture : - 265 479,76 €

Résultat clôture 2023 Gestion Annexe « Lotissement Zwederlich »

- Déficit de fonctionnement de clôture : - 608,44 €
- Déficit d'investissement de clôture : - 103 260,88 €

Résultat clôture 2023 Gestion Annexe « Lotissement Brinkmann »

- Résultat de fonctionnement de clôture : 0,00 €
- Déficit d'investissement de clôture : - 155 523,66 €



Résultat clôture 2023 Gestion Annexe « Périscolaire »

- Excédent de fonctionnement de clôture: + 60 714,07 €
- Excédent d'investissement de clôture : + 358 947,48 €
- Restes à réaliser dépenses : - 350 000,00 €
- Restes à réaliser recettes : 0,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE D'AFFECTER les résultats du Compte Administratif 2023 au budget de l'exercice 2024 comme suit :

Budget PRINCIPAL exercice 2024 :

- D001 Déficit d'investissement reporté : - 213 654,34 €
- 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : + 389 154,34 €
- R002 Excédent de fonctionnement reporté: + 307 571,67 €

Budget « Forêt » exercice 2024

- R002 - Recette de fonctionnement reportée : + 3 101,83 €

Budget Annexe « Lotissement Wasserturm-Immenlach » exercice 2024 :

- R002 – Excédent de fonctionnement reporté : + 377 543,49 €
- D001 – Déficit d'investissement reporté : - 265 479,76 €

Budget Annexe « Lotissement Zwederlich » exercice 2024 :

- D001 - Déficit d'investissement reporté : - 103 260,88 €
- D002 - Déficit de fonctionnement reporté : - 608,44 €

Budget Annexe « Lotissement Brinkmann » exercice 2024 :

- D001 - Déficit d'investissement reporté : - 155 523,66 €

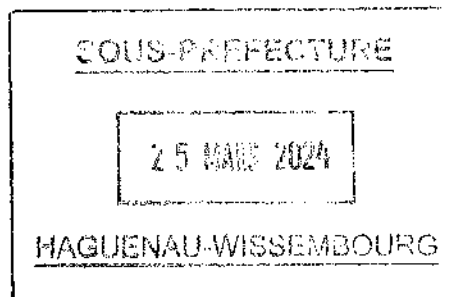
Budget Annexe « Périscolaire » exercice 2024 :

- R001 - Excédent d'Investissement reporté : + 60 714,07 €
- R002 – Excédent de fonctionnement reporté : + 358 947,48 €

Date de publication: 21/03/2024

Date de transmission à

la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Mickel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Boehm', is written over the printed name of the secretary.

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 12 février 2024 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 7 février 2024

Membres élus : 19
Membres en fonction..... : 19
Membres présents : 16
Absent(s) avec procuration(s) : 3
Absent(s) : 0

Quorum : 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire,

En présence de : BOEHM Roger, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, CRIQUI Arthur,
DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH
Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, MARTZLOFF Céline,
PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT
MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : HARNIST Pierre (pouvoir à LORENTZ
Michel), LIEBGOTT Laurence (pouvoir à SCHMITT MOERCKEL
Elodie), MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à KOCHER Marilyn),

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2024/02/12 – 13 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le Maire rappelle que l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que dans les collectivités et établissements publics administratifs de plus de 3 500 habitants, il y a obligation de tenir un débat d'orientation budgétaire.

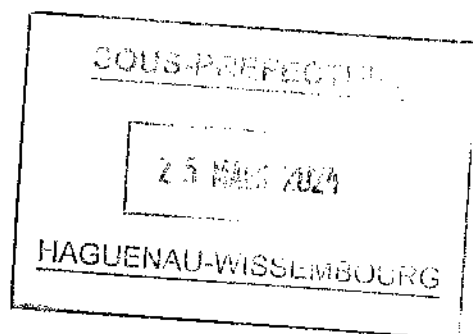
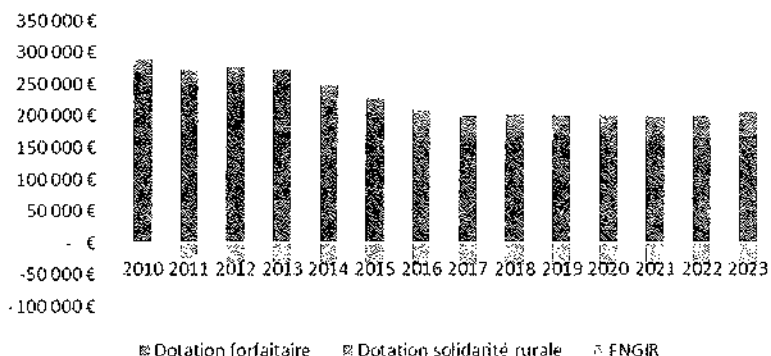
La Commune de Roeschwoog n'est pas tenue de tenir ce débat, mais le Maire explique qu'il s'est toujours attaché à le faire.

Le Maire souligne le contexte économique et social dans lequel le budget de l'exercice 2024 sera voté.

Il présente :

- L'évolution des charges de personnel (augmentation de 5 points d'indice pour tous les agents au 1^{er} janvier 2024)
- L'évolution importante du coût de l'énergie
- L'évolution des dotations de l'état

Roeschwoog - Budget principal
Evolution des dotations de l'état et FNGIR



- Les recettes estimées de la fiscalité locale directe et les évolutions possibles

		Taxe Habitation	Taxe Foncier Bâti	Taxe Foncier Non Bâti	TOTAL
2019	Base	2718672	1914432	42041	
	Taux	9.42	12.43	39.73	
	Produit	256 099 €	238 048 €	16 703 €	510 850 €
2020	Base	2757289	1949841	42658	
	Taux	9.42	13.05	41.72	
	Produit	259 737 €	254 544 €	17 797 €	532 078 €
2021 (réforme fiscalite / TH)	Base	59201	2011285	43046	
	Taux	9.42	27.22	43.31	
	Produit	5 577 €	541 947 €	18 643 €	566 167 €
2022	Base	96957	2112573	45854	
	Taux	9.42	29.00	46.14	
	Produit	9 133 €	623 888 €	21 157 €	654 178 €
2023	Base	97011	2276201	48894	
	Taux	9.7	29.87	47.52	
	Produit	9 410 €	676 646 €	23 234 €	709 290 €

- La taxe d'aménagement et les évolutions possibles
Il est proposé l'augmentation à 5% de la taxe d'aménagement et de fixer la valeur légale de la place de stationnement.
- Les recettes de la taxe sur l'électricité suite à la réforme
La Commune n'a plus de possibilité de décider des coefficients applicables.
- La vente de terrains en zone de service et les évolutions tarifaires possibles
Il est proposé l'augmentation du prix de vente des terrains dans la zone de service.

Il expose ensuite les grands projets et leur impact financier sur le budget communal.

- Construction du périscolaire, reste à charge pour la commune et projet d'emprunt : projet intercommunal à 5 500 000,00 € TTC, reste à charge global pour les quatre communes de 2 111 000,00 € et dont 1 275 000 € pour Roeschwoog
- Réalisation du lotissement Brinkmann : aménagement estimé à 1 963 000,00 € HT
- Construction d'un hall de sport intercommunal, projet qui serait porté par la Commune de Roeschwoog (coût estimé de l'opération : 2,5 millions d'€ HT).

Il présente ensuite une liste de projet que le conseil municipal sera amené à classer en Commission Travaux par ordre hiérarchique de priorité de réalisation.

Selon les possibilités financières communales ces projets seront réalisés dans l'ordre déterminé par les élus.

Bâtiments

1. Foyer paroissial (dont drainage)
2. Ancienne trésorerie menuiseries extérieures
3. Ancienne trésorerie cuisine du logement
4. Ateliers municipaux : stockage et garages logements + Balcons logements
5. Sportshus : portes d'entrées et isolation du garage
6. Eglise : remplacement des abat-son et crépis façade occidentale et clocher
7. Halte cyclotouristique

Voirie

8. Eclairage rue du château d'eau (remplacement des lampadaires avec des néons)
9. Eclairage rue de la forêt et rue du chemin de fer
10. Réfection rue de l'Ancre
11. Enrobés sur trottoirs rue de la gare
12. Enrobés sur trottoirs rue de Fort-Louis

Le Maire présente également les autres crédits à prévoir au budget.

	DEPENSES		RECETTES	
	Crédits section de fonctionnement	Crédits section d'investissement	Crédits section de fonctionnement	Crédits section d'investissement
MATERIEL ET MOBILIER ADMINISTRATIFS				
Maintenance logiciel "Berger-Levrault" et abonnement Microsoft	9 000,00 €			
Remplacement sièges bureaux Mairie		3 000,00 €		
MATERIEL ET OUTILLAGE DIVERS				
Matériel / petit outillage - provision		2 000,00 €		
LOGEMENTS / LOCAUX COMMERCIAUX COMMUNAUX				
bâtiment 5 rue de l'Ancre				
Logement n°2 : provision pour loyers impayés	9 000,00 €			
Logement n°2 : provision pour travaux en vue relocalation				
bâtiment 29 rue de Fort-Louis				
Logement n°1 : travaux en vue relocalation	3 000,00 €			
Etude / diagnostic bâti ancien		9 500,00 €		
bâtiment 3 rue de la Gare				
branchement au réseau AEP		5 000,00 €		
Remplacement réseau évacuation eaux usées	2 000,00 €			
MAIRIE				
Réparation faux-plafond salle CM + salle mariage ?	25 000,00 €		12 000,00 €	
Etude / diagnostic bâti ancien		10 000,00 €		
Mise en place de parafoudres				
Alarme incendie + alarme anti-intrusion		8 000,00 €		
Mains courantes rampes d'escalier				
MEDIATHEQUE :				
remplacement blocs de secours et éclairage => led		2 000,00 €		
Remplacement sièges bureaux		2 000,00 €		
MOC / SPORTSHUS				
Asservissement éclairage de panique / déclencheurs incendie				
Remplacement éclairage cuisine => led		2 000,00 €		
Remplacement partiel éclairage scénique => led		5 000,00 €		1 500,00 €
Traitement complémentaire eau pour alimentation lave vaisselles		5 000,00 €		
Barre WC + table à langer				
Travaux de réparation murs + protection bas de portes	3 000,00 €			
Sportshus: rénovation carrelage douche	2 000,00 €			
EGLISE :				
Refecton parquet (+ insertion ventilation)	5 000,00 €			
TRAVAUX DE VOIRIE				
Rue de la Gare : élargissement des trottoirs + nouveaux avaloirs		40 000,00 €		
Rue de l'Ancre : nouveaux avaloirs		6 000,00 €		
Rue des Bergers : résine		5 000,00 €		
Signalisation verticale : provision		2 000,00 €		
ECLAIRAGE PUBLIC				
Remplacement des ampoules sodium par ampoules led (dernière phase)		10 000,00 €		
Remplacement lampadaires gratuit		6 000,00 €		
ACHAT DE TERRAINS / EMPRISES FONCIERES				
Cheminement piétonnier Lotissement "l'imousin" => rue Principale		15 000,00 €		
PROTECTION INCENDIE				
Remplacement 2 PI rue de l'Ancre		6 000,00 €		
Remplacement 1 PI rue de la Gare				
ENVIRONNEMENT / TRAME VERTE ET BLEUE				
Gaensveld : abattage - entretien	8 500,00 €			
Éclairage saules			2 100,00 €	
INSTALLATIONS SPORTIVES				
terrains de tennis : aménagement autour des clôtures		5 000,00 €		
terrain de foot-bail n° 2 - remplacement partiel grillage		1 000,00 €		
FRAIS DE CONTENTIEUX				
Frais d'avocat / indemnisation affaire Grimon	6 000,00 €		3 000,00 €	
	72 500,00 €	149 500,00 €	17 100,00 €	1 500,00 €

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS / SUBVENTIONS				
CM visite des institutions républicaines à Paris				
Journée Engagement pour la planète				
CCAS / bénévoles médiathèque / écoles associations locales				
AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE				
Aménagement terrain + différentes viabilisations				
ETANG DE PECHE - NOUVEAU				
RACCORDEMENT ELECTRIQUE				
Niveau raccordement élec suite suppression ligne aérienne + élimination transfo + modif installation intérieure				

OPERATIONS A PRIORISER SELON POSSIBILITES DE FINANCEMENT

CONSTRUCTION PERISCOLAIRE : Financement budget annexe construction nouveau périscolaire + parking + voie d'accès

FOYER PAROISSIAL : décaissage cour, drainage + cheminement piétons

ANCIENNE TRESORERIE: remplacement fenêtres

ANCIENNE TRESORERIE: cuisine logement

ATELIERS MUNICIPAUX: stockage, garages logements et balcons logements

SPORTSHUS: portes d'entrées et isolation du garage

EGLISE: remplacement des abat-sons, crépis façade occidentale et clocher, paratonnerre

MAIRIE: rénovation des volets 2ème phase

MEDIATHEQUE: autolaveuse, affichage / contrôle production photovoltaïque

HALTE CYCLOTOURISTIQUE

PRESBYTERE: étude bâti ancien

BATIMENT 14, rue de Fort-Louis: étude bâti ancien

HALL DE SPORT

ECLAIRAGE RUE DU CHÂTEAU D'EAU

ECLAIRAGE RUES DE LA FORET ET DU CHEMIN DE FER

REFECTION RUE DE L'ANCRE

ENROBES SUR TROTTOIRS RUE DE LA GARE

ENROBES SUR TROTTOIRS RUE DE FORT-LOUIS

Entendu l'exposé du Maire et de son adjoint en charge des Finances Roger BOEHM

Vu le compte administratif du Budget principal et des budgets annexes de l'exercice 2023

Vu le récapitulatif des projets d'investissement et du rapport sur les orientations budgétaires

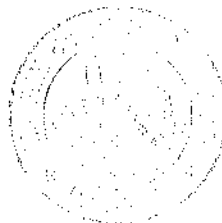
Après discussion et débat,

PREND ACTE des projets et des orientations budgétaires pour l'année 2024 proposées.

Date de publication: 21/03/2024

Date de transmission à

la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

Roger Boehm

